

GRANDS LACS Tollé autour de projets de forages pétroliers

«Le potentiel de désastre est immense», préviennent les maires du Saint-Laurent

■ OTTAWA (PC) — Les adversaires des projets de forages pétroliers et gaziers, dans la section américaine des Grands Lacs, préparent leur campagne contre ce qu'ils présentent comme une catastrophe environnementale en puissance. Mais ils ne trouvent aucun appui auprès du gouvernement ontarien, qui autorise lui-même les forages dans le lac Érié depuis près d'un siècle.

Selon des opposants au plan du gouverneur du Michigan, John Engler, un accident de forage pourrait ruiner les rives du lac et signer l'arrêt de mort de l'industrie de la pêche, en plus de polluer l'eau potable de millions de personnes vivant des deux côtés de la frontière.

De l'avis de Keith Schneider, du Michigan Land Use Institute, un organisme de défense de l'environnement, le maintien du littoral dans son état actuel est considéré comme ayant une valeur économique supérieure à celle des forages pétroliers. Même si les tenants du projet sou-

L'Ontario est la seule juridiction à permettre l'exploitation du pétrole et du gaz naturel dans les Grands Lacs

tiennent que le risque de fuites est faible, parce que la poche de pétrole se trouve à des centaines de mètres sous le fond du lac, emprisonnée par une couche de roc, les opposants, eux, ne sont pas convaincus.

L'Association internationale des

Voir FORAGES en A 2 ►

De l'action sur les pistes



Le Grand Prix de Hockenheim, en Allemagne, a été fertile en rebondissements. Au premier départ, un accident spectaculaire (ci-dessus) impliquant Luciano Burti et Michael Schumacher. Puis, une série d'abandons ont permis à Jacques Villeneuve, resté en piste, d'accéder au podium avec une troisième place. La fin de semaine a d'ailleurs porté chance aux pilotes québécois puisque Patrick Carpentier, en série CART, a obtenu une deuxième position à Chicago. À lire en pages E 24, E 26 et E 27.

Gréco, grandiose et intime



Juliette Gréco a foulé la scène de la salle Albert-Rousseau, hier soir. La muse de Saint-Germain-des-Près, âgée de 75 ans, n'avait pas mis les pieds au Québec depuis trois ans déjà. Elle a offert un spectacle à la fois grandiose par son incroyable présence sur scène et intime par le ton de la confidence avec lequel elle chuchote parfois ses chansons. Jacques Samson raconte en page E 4.

Ne changez rien à votre adresse!

Les changements de noms prendront du temps

DERNIER DE TROIS

QUÉBEC — Vous perdrez le nom de votre ville avec les fusions l'an prochain? Et celui de votre rue dans deux ans? Ne changez rien à vos habitudes... et ne vous lancez surtout pas dans les dépenses de papeterie car ces changements ne sont pas pour demain.

«Tant que Postes Canada ne vous avisera pas, vous ne changez rien! Si vous êtes une entreprise commerciale et que vous devez commander de nouvelles impressions, ne faites pas imprimer de papeterie en grosses quantités. De toutes façons, nous réacheminons le courrier pendant un an gratuitement», explique Catherine Lortie de Postes Canada.

Et il y a une autre raison qui vous rassurera: les codes postaux ne changeront pas, car chaque bout de rue a son propre code, et c'est le code qui fait foi de tout! Si vous résidez au 380, Saint-Vallier Est et que votre code est G1K 7J6, il demeurera le même si jamais la rue change de nom! Et le courrier qui vous était destiné continuera de vous parvenir.

«C'est bien rare qu'un code postal change. Ça peut se produire dans la fusion de deux municipalités rurales. Ce n'est pas le cas pour les villes fusionnées», explique M^{me} Lortie.

«On n'a jamais vécu ça, autant de fusions de villes en même temps. Notre premier rôle est de livrer le courrier. Même si après un an, on peut retourner le courrier mal adressé à l'expéditeur, si on peut le livrer, on va l'acheminer», indique la porte-parole de Postes Canada.

Actuellement, quand on déménage, on expédie des petites cartes d'avis à nos correspondants. Et si on veut le réacheminer pendant six mois, on doit déboursier 30\$.

Avec les fusions, rien de tout ça. Car le changement d'adresse ne viendra pas de nous. Postes Canada nous fournira les cartes et fera le réacheminement



Robert Fleury

R.Fleury@lesoleil.com

Rassurant: les codes postaux, eux, ne changeront pas

Voir ADRESSE en A 2 ►

SONDAGE Vous avez dit gros? Deux Québécois sur trois estiment avoir le poids idéal

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

MONTREAL — Si vous cherchez l'endroit au Canada où se trouve à la fois la plus forte proportion de gens qui estiment avoir le poids idéal et la plus faible à se trouver gros, un sondage vous indiquera que c'est au Québec.

Pas moins de 62,5 % des Québécois sondés par Léger Marketing considèrent avoir un poids idéal. À l'autre bout du spectre, on trouve 48,6 % des Albertains qui ont cette opinion d'eux-mêmes.

Sur les 35,3 % des Canadiens à se trouver trop gros, ceux des provinces atlantiques arrivent bons premiers avec 41,5 %, tandis que les Québécois sont les moins nombreux à penser ainsi avec seulement 31,6 %.

Voir POIDS en A 2 ►

AUJOURD'HUI

Le Québec

Des vidéos compromettantes. Les pêcheurs micmacs montrent leur version de la charge de la GRC de l'été dernier. **Page A 3**

Investir

Cuvée 2001. La maison Salomon Smith Barney dresse la liste des titres américains qui, selon ses experts, feront mieux que le marché. **Page A 10**

Les Sports



Le champion impopulaire. Lance Armstrong, triple vainqueur du Tour de France, ne fait toujours pas l'unanimité. **Page E 25**

LA MÉTÉO



Maximum 25, minimum 13

Ciel variable. Demain: ensoleillé. Détails page E 28

Précipitations (à 13 h hier)

Ce mois-ci: 69,4 mm Jan dernier: 65,3 mm Cette saison: 229,7 mm Saison dernière: 208,9 mm

QUÉBEC, 105^e ANNÉE, N° 209
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES
65¢ PLUS TAXES



La Corolla 2002
Évasion

160, rte Kennedy, Lévis, Tél: 837-4701 Sans frais: 1 888 838-4701 www.metiviertoyota.com

TOIT OUVRANT LECTEUR LASER AILERON ARRIÈRE CELLULAIRE

PRIX FESTIVAL SEULEMENT

229\$ /mois

Une autre exclusivité de

MÉTIVIER TOYOTA

Quand votre auto va... tout va!

Location bail de 48 mois. Modèle BR 12 DM AA. Coût de location basé sur 95 000 kilomètres 1995 de comptant ou échange équivalent. Taxes et immatriculation en sus. Cette offre est valide jusqu'au 31 juillet 2001.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale et ses régions	3 à 6
Le Québec et le Canada	7 et 8
Le Monde	9
Investir	10 et 14
Bourses	11 et 12
Opinions	13

CAHIER B	
Automobile	1 à 8
Supermarché de l'auto	5 et 6
Décès	7

EXTRA	
Plein air	2 et 3
Arts et spectacles	4 à 8
Télévision	7
Votre agenda	8
Annonces classées	11 à 15
Divertissements	9 et 10
Sports	15 à 27
Statistiques	16 à 18
Pierre Houde	26

LE SOLEIL

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Annonces classées	844-4444
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.cyberpresse.ca

925, chemin Saint-Louis, Québec
Adresse postale : C.P. 1547, Succ.
Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est publié et édité par LE SOLEIL, une division de la société 3834310 Canada inc., membre de Gesca Inc. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randlin, à Québec, par Imprimerie Canada, une division de la société 3834301 Canada inc. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

EN BREF

ATTAQUÉS PAR UN OURS POLAIRE

Les agents savaient

■ IQUALUIT, Nunavut — L'attaque d'un ours polaire contre des campeurs du Québec aurait pu être évitée si les agents de la faune avaient avisé les touristes de la présence du mammifère dans la région, a déclaré hier le campeur qui est parvenu à faire fuir l'animal. Alain Parenteau, 31 ans, a subi des blessures à la tête, au cou et aux côtes, tandis que Patricia Doyon, 25 ans, a subi des lacérations au dos et aux jambes, affirme le site internet du réseau anglais de la Société Radio-Canada. Parenteau, Doyon, Éric Fortier et une quatrième personne, tous du Québec, campaient dans deux tentes dans le Parc Katannilik lorsqu'ils ont été attaqués par l'ours polaire, dans la nuit de vendredi. Après avoir vu son attaque contre la première tente être repoussée, l'ours s'est acharné contre les occupants de la seconde tente. « Quand l'ours m'a jeté au sol, j'ai seulement pensé que ce n'était pas possible, que ça ne pouvait se terminer ainsi », a déclaré Patricia Doyon sur les ondes de CBC depuis son lit d'hôpital. Alors que l'animal s'attaquait à Parenteau et Doyon, Éric Fortier, qui se trouvait dans la première tente, s'est armé d'un petit couteau de poche pour défendre ses amis. « J'avais un couteau, je me suis mis à frapper l'ours sous la mâchoire inférieure », a expliqué Fortier. « Il semble que cela a suffi. L'animal s'est éloigné après ça. Quand vous voyez des amis mal pris, vous devez faire quelque chose », a-t-il ajouté. Éric Fortier affirme avoir entendu dire que d'autres campeurs avaient avisé les agents de la faune de la présence de l'ours polaire, le jour précédant l'attaque. Il croit que les agents auraient pu les en aviser. (PC)

OBSERVATION DES BALEINES
Un marché de 1 milliard \$

■ SAINT-JEAN, N.-B. — L'expansion considérable des activités d'observation des baleines au Canada fait de la protection de ces gigantesques mammifères une décision d'affaires tout indiquée pour les régions côtières du pays, révèle une nouvelle étude internationale. Dans un rapport rédigé pour le compte du Fonds international pour la défense des animaux, le Canadien Eric Hoyt écrit que le marché des croisières d'observation des baleines est devenu une industrie évaluée à 294 M \$ au Canada. À l'échelle mondiale, l'observation des cétacés est devenue une affaire de 1 milliard \$, qui attire plus de neuf millions d'amateurs par an dans 87 pays différents. Pour Rick Smith, directeur canadien du Fonds international pour la défense des animaux, ce constat vient renforcer les arguments de ceux qui militent en faveur de la sauvegarde des baleines et de la mise en œuvre de lignes de conduite éthiques pour l'observation de ces bêtes. « Il est clair maintenant que les baleines valent bien davantage vivantes que mortes », a affirmé M. Smith. (PC)

ADRESSE

Suite de la Une

gratuitement. Une fois que les nouvelles villes l'auront avisée officiellement des changements à effectuer.

Entre-temps, faudra-t-il ajouter le nom de l'arrondissement (Beauport, par exemple) à celui de la nouvelle ville de Québec? Les réponses varient selon le comité de transition. À Montréal, on dit que c'est une option comme une autre alors qu'à Québec, on affirme que ce n'est pas possible. L'expérience de Postes Canada avec Ottawa indique toutefois qu'il vaut mieux ne pas adopter le nom de la nouvelle ville tant qu'on n'en est pas avisé officiellement.

« On a recommandé de ne pas changer son adresse pour Ottawa car le lecteur optique qui lit les adresses et en valide le code postal rejeterait le courrier vu que les deux ne concorderaient plus. On serait obligé de le trier manuellement », explique M^{me} Lortie.

Morale de l'histoire: continuez d'utiliser votre adresse de Beauport, de LaSalle, de Saint-Hubert ou de Saint-Nicolas tant que vous n'aurez pas reçu un avis de changement d'adresse... le courrier est déjà suffisamment lent pour éviter en plus de le faire circuler dans toutes les rues Saint-Joseph de la nouvelle ville!

PEU DE DÉPENSES

Contrairement à ce que l'on pense, les changements de noms n'occasionneront pas beaucoup de dépenses pour les entreprises et encore moins pour les particuliers.

« On n'a pas fait d'études d'impact mais les entreprises devraient avoir le temps d'écouler leurs imprimés avant que les changements n'entrent en vigueur », affirme Jules Lizotte de l'Association des arts graphiques du Québec.

« Prenez le changement de nom du boulevard Dorchester en boulevard René-Lévesque à Montréal. Les deux noms ont cohabité longtemps! Et les informations que nous recevons de la part des membres des comités de transition des nouvelles villes nous indiquent que les gens seront avisés suffisamment longtemps à l'avance. Il suffit de ne pas faire imprimer de trop grandes quantités de papeterie à la fois. Mais c'est déjà la tendance dans les entreprises, pour éviter de se stocker. On

Bell Canada croit qu'il est à peu près impossible que les pompiers ou les ambulanciers se retrouvent sur la mauvaise 1^{re} Avenue...

ne fait plus d'économies de volume car il y a souvent des changements à faire », explique M. Lizotte.

La bureautique a rendu faciles et peu coûteuses les corrections depuis que les logos d'entreprises sont numérisés.

Les urgences dans tout ça? L'appel pour les pompiers ou les ambulanciers risque-t-il de se retrouver dans la mauvaise rue Des Érables ou la mauvaise 1^{re} Avenue?

Bell Canada croit que c'est à peu près impossible.

« Si deux rues ont le même nom, on verra sur l'écran de quelle ville (ancienne) il s'agit et c'est l'information qui sera transmise aux véhicules d'urgence car notre banque de données restera la même tant que les nouvelles villes ne nous aviseront pas de faire des corrections », explique Marie-Michèle Nadon de Bell Canada.

« À Ottawa, les changements ne pressaient pas. Quelques noms de rue ont dû être changés pour des raisons de sécurité publique. Alors, on continue de donner le nom de l'ancienne municipalité en attendant que les changements soient terminés », ajoute-t-elle.

Quoi qu'il en soit, Postes Canada et Bell Canada participent aux travaux des comités de transition et ils sensibilisent leurs membres à leurs exigences.

Mais les habitudes restent souvent bien ancrées. À Montréal et à Québec, si la plupart des résidents utilisent instinctivement le nom du boulevard René-Lévesque plutôt que Saint-Cyrille ou Dorchester, ce changement n'est pas encore acquis dans l'esprit des visiteurs occasionnels qui ont fréquenté ces rues en un autre temps.

« À moyen et long terme, les gens oublient les anciens noms. Ils vivent dans un nouvel environnement, dans une nouvelle ville », observe M^{me} Nadon.

FORAGES

Suite de la Une

Grands Lacs et des maires du Saint-Laurent a adopté, à l'unanimité, une résolution par laquelle elle réclame un moratoire sur tout forage. De telles activités « menaceraient des portions de la plus importante réserve d'eau douce au monde », soutiennent les maires de 10 villes, dont Chicago et, au Canada, Sarnia, Sault Sainte-Marie, St. Catharines, Thunder Bay et Windsor, toutes en Ontario.

« Le potentiel de désastre est immense », prévenait le maire de Sarnia, Mike Bradley, dans une lettre récente à la ministre de l'Environnement de la province, Elizabeth Witmer, où il lui demandait de s'opposer au projet du Michigan. « Un seul accident de forage aurait un impact catastrophique sur la qualité de l'eau potable, la pêche et le tourisme dans l'ensemble de la région des Grands Lacs. »

L'Ontario est la seule juridiction à permettre l'exploitation du pétrole et du gaz naturel dans les Grands Lacs. À l'heure actuelle, la société Talisman Energy exploite plus de 500 puits de gaz naturel dans le lac Érié, et de nouveaux puits sont forés chaque année.

Le Canada s'est vigoureusement opposé au projet des États-Unis de pratiquer des forages dans la Réserve faunique nationale de l'Arctique, en Alaska, mais n'a officiellement exprimé aucune préoccupation à l'égard de l'exploration pétrolière et gazière dans les Grands Lacs.

Si nous craignons l'impact de forages sur la qualité de l'eau des Grands Lacs, évidemment nous en ferions part aux États-Unis, a indiqué un porte-parole des Affaires étrangères, Reynald Doiron. Pour le moment, la proposition du Michigan ne semble pas justifier de telles craintes, ajoutait-il.

POIDS

Suite de la Une

Ces données sont tirées d'un sondage mené du 3 au 11 juillet par Léger Marketing auprès de 1504 Canadiens de 18 ans ou plus, pouvant s'exprimer en français ou en anglais, et dont les résultats ont été communiqués à la Presse canadienne.

Ce sondage révèle en outre que plus des deux tiers des Canadiens qui ont suivi une ou plusieurs diètes (68,3 %) ont repris les kilos perdus. C'est au Québec que la proportion est la plus faible à cet égard, avec 56,6 %.

Viennent ensuite les provinces atlantiques avec 64,8 %, l'Ontario avec 70,4 % et la Colombie-Britannique avec 76,3 %. Ferment la marche, les Prairies avec 77,4 % et l'Alberta avec 77,6 %.

On apprend également que plus de 4 Canadiens sur 10 (40,9 %) ne se préoccupent jamais de leur poids alors qu'à peu près le même nombre le surveille régulièrement.

C'est encore au Québec que se trouve la plus grande proportion de gens qui disent surveiller leur alimentation avec 19,8 %. La Colombie-Britannique arrive dernière avec 9,4 %.

Adeptes de la fessée, des parents veulent demander le statut de réfugié aux É.-U.

TORONTO (PC) — Disant être persécutées au Canada en raison de leurs croyances religieuses, des dizaines de familles du sud de l'Ontario pourraient demander le statut de réfugié aux États-Unis, selon le réseau CTV.

Les parents craignent que les autorités leur enlèvent leurs enfants parce qu'ils recourent à la fessée.

Une trentaine de femmes et une centaine d'enfants, membres de l'« Église de Dieu unie », ont quitté leurs domiciles pour les États-Unis et le Mexique, où ils songent à demander le statut de réfugié, a rapporté hier CTV Newsnet.

Le départ des familles survient trois semaines après que des fonctionnaires de la protection de l'enfance eurent retiré sept enfants de leur famille à Aylmer, en Ontario, pour une histoire de fessée.

Les familles en exil demeurent en Ohio et en Indiana, où les lois leur permettent de recourir à la punition corporelle prescrite par leurs croyances religieuses, a expliqué la reporter du réseau de télévision.

Les enfants avaient été enlevés de force le 4 juillet après que leurs parents — qui croient dur comme fer que la Bible préconise la fessée avec un bâton — eurent refusé de s'abstenir d'utiliser une palette pour les discipliner.

Les enfants ont été rendus à leurs familles la semaine dernière, en vertu d'une série de conditions imposées par un juge, y compris celle de ne plus recourir à la punition physique. L'entente permet aux fonctionnaires de la protection de l'enfance de rendre visite aux enfants à l'école ou à la maison, sans prévenir, en compagnie d'un interprète parlant le bas allemand.

Les Canadiens qui se trouvent trop gros (plus du tiers) estiment avoir à perdre en moyenne un peu plus de 10 kilos.

La moyenne de poids à perdre serait de plus de 11 kilos chez les femmes contre 9,4 chez les hommes

La moyenne de poids à perdre chez les femmes serait de plus de 11 kilos contre 9,4 chez les hommes. Cette moyenne est la plus élevée dans les provinces atlantiques et la plus basse en Colombie-Britannique.

Dans l'ensemble du Canada, 27 % de la population reconnaît avoir déjà suivi une diète amaigrissante. Dans ce groupe, le quart a suivi au moins cinq diètes.

Interrogées sur le motif les ayant incitées à suivre une diète, 81,3 % des personnes sondées disent que c'est avant tout pour une raison de santé. Ce n'est une question d'image que dans 14,9 % des cas.

Ce sondage comporte une marge d'erreur maximale de plus ou moins 2,6 %, et ce, 19 fois sur 20.

Les parents se sont par ailleurs engagés à se soumettre à des séances organisées par les services sociaux pour apprendre « des méthodes alternatives de discipline ». Ils doivent également permettre à leurs enfants de voir un médecin sur l'ordre des services sociaux, et suivre ses indications médicales.

Il s'agit d'une dizaine de familles qui disent être persécutées en raison de leurs croyances religieuses

En échange, les services sociaux doivent « continuer à en apprendre sur la tradition religieuse et l'héritage culturel des familles », stipule l'entente.

La section 43 du Code criminel permet actuellement la fessée, mais seulement dans les limites de la « force raisonnable ». Les tribunaux canadiens en sont venus à interpréter la loi comme interdisant le recours à des objets inanimés comme des palettes, des bâtons ou des cuillères de bois.

Les défenseurs du Code criminel affirment qu'il laisse la discipline à la discrétion des parents, comme il se doit. Les opposants estiment que la loi sanctionne les agressions contre les enfants. La loi pourrait être clarifiée par une cause qui sera entendue en octobre par la Cour d'appel de l'Ontario, a indiqué un avocat de la famille.

Les dirigeants de l'Église de Dieu ne s'attendent pas à ce que les familles en exil reviennent au Canada avant que l'affaire ne soit définitivement résolue.

PENTAGONE

Un « bombardier de l'espace » sur les planches à dessin

WASHINGTON (AFP) — Le Pentagone est actuellement en train d'étudier la possibilité de réaliser un « bombardier de l'espace » qui pourrait détruire des objectifs en une demi-heure de l'autre côté de la planète, selon la presse américaine.

Selon le *Los Angeles Times* de samedi, le bombardier, qui pourrait accueillir un équipage, pourrait aller à la vitesse d'un missile longue portée et lâcher avec précision des bombes, d'une hauteur de quelque 100 km.

Allant 15 fois plus vite que les bombardiers actuels et s'élevant 10 fois plus haut, il pourrait ainsi atteindre des cibles importantes sans risquer en retour d'être touché par les moyens conventionnels de défense aérienne.

Le projet, néanmoins, selon le journal, ne peut qu'intensifier le débat international en cours sur la militarisation de l'espace.

Selon le *Times*, un document venant du secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, qui trace les grandes lignes des nouveaux programmes de défense à envisager, a demandé au Pentagone le mois dernier de s'intéresser aux « véhicules spatiaux sous-orbitaux » qui seraient « capables de mener des frappes rapides ».

Le programme n'en est qu'au stade du concept mais pourrait rapidement passer à la vitesse supérieure en bénéficiant d'un programme de vaisseau spatial réutilisable en développement depuis cinq ans par la compagnie aérospatiale Lockheed Martin, selon le quotidien.

Amateurs de WEB?
Retrouvez au
www.lescliks.com
toutes les annonces classées
du Soleil
LE SOLEIL

loto-québec		résultats	
649	Tirage du 2001-07-28	GAGNANTS	LOTS
15 26 29 41 46 48		6/6 1	5 000 000,00 \$
		5/6+ 5	150 109,00 \$
		5/6 208	2 886,70 \$
		4/6 12 222	94,10 \$
		3/6 239 003	10,00 \$
Numéro complémentaire: 23		Ventes totales: 16 430 362 \$	
		Prochain Gros lot: 2 000 000 \$	

loto-québec		résultats	
49	Tirage du 2001-07-28	GAGNANTS	LOTS
01 13 21 28 29 38		6/6 0	1 000 000,00 \$
		5/6+ 0	50 000,00 \$
		5/6 14	500,00 \$
		4/6 1 150	50,00 \$
		3/6 21 405	5,00 \$
Numéro complémentaire: 30		Ventes totales: 609 805,00 \$	

Pantao		Tirage du 2001-07-29	
02 05 07 20 21 31 34 35 36 37		GAGNANTS	LOT
38 41 42 48 49 50 53 56 64 66		65	153,85 \$

Amateurs de WEB?
Retrouvez au
www.lescliks.com
toutes les annonces classées du Soleil
LE SOLEIL

Nos publicités sont petites
Nos tarifs aussi!

laser
Épilation
621-5552
710, Bouvier, local 245
www.laserepilation.ca
Prenez le temps de comparer...

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS



Des vidéos compromettantes

Les pêcheurs micmacs montrent leur version de la charge de la GRC



La vidéo montre des agents de Pêches et Océans asséner des coups de matraque et des coups de poing aux autochtones.



Les scènes des pêcheurs autochtones brandissant des morceaux de bois et des bâtons pour repousser les agents qui leur annonçaient leur intention d'arraisonner leurs embarcations ont été exclues du film.

■ (PC) — Des séquences vidéo qui montrent des agents du ministère des Pêches et Océans brutalisant des pêcheurs de homard autochtones l'été dernier font le tour du monde, au moment même où les Micmacs essaient d'attirer la sympathie de la communauté internationale dans le cadre de leur conflit avec le gouvernement fédéral.

Le film intitulé *Qui chantera pour nous?* comprend une version montée des séquences tournées par des agents lors d'une querelle survenue le 26 juillet 2000 entre le gouvernement et des membres de la bande d'Indian Brook, à la baie de St. Mary, en Nouvelle-Écosse.

On peut voir des agents de Pêches et Océans asséner des coups de poing et des coups de matraque aux autochtones.

Le ministère fédéral juge les images trompeuses, parce qu'elles ne montrent pas ce qui a précédé la confrontation. Sur les images tournées avant que les agents ne frappent les pêcheurs, on peut voir que ces derniers sont debout dans leurs bateaux au quai de New Edinburgh, avant d'être encerclés par des agents circulant dans des embarcations. Des agents de la Gendarmerie royale du Canada se tiennent quant à eux sur le quai.

On peut voir un pêcheur sauter de son chalutier pour atterrir dans un bateau conduit par des agents qui portent des casques et des vestes rembourrées, armés de matraques. À coups de matraque et avec leurs poings, les agents frappent le pêcheur plusieurs fois à la tête et au dos, jusqu'à ce qu'il se retrouve à l'eau et nage vers une autre embarcation. L'altercation est montrée plus d'une fois sous plusieurs angles.

La cinéaste autochtone Nancie Lee, du Massachusetts, dit avoir réalisé la

vidéo avec l'aide de familles impliquées dans l'incident.

« Nous l'avons fait pour faire prendre conscience aux gens que ce genre de choses surviennent encore de nos jours, et qu'elles ne le devraient pas, dit M^{me} Lee. Une image vaut mille mots. »

Le film ne montre toutefois pas ce qui s'est passé juste avant la confrontation.

Les scènes des pêcheurs autochtones brandissant des morceaux de bois et des bâtons pour repousser les agents qui leur annonçaient leur intention d'arraisonner leurs embarcations, ont été exclues du film. Sur ces images, on peut voir des autochtones qui crient des obscénités et qui font des gestes d'intimidation à l'endroit des agents.

Pour son film, M^{me} Lee a utilisé un seul segment de la version intégrale de la vidéo, obtenue par la Presse canadienne, ainsi qu'un extrait d'une autre vidéo tournée à Burnt Church, au Nouveau-Brunswick, l'été dernier.

Qui chantera pour nous? a été présenté dans plusieurs pays, y compris les Pays-Bas, l'Angleterre et les États-Unis, de même que dans Internet, où il a reçu plus de 1400 visites au cours de ses 24 premières heures de diffusion, a indiqué M^{me} Lee.

Des centaines de personnes qui ont vu la vidéo ont signé une pétition décriant l'incident. Amnistie internationale devrait la recevoir sous peu, a ajouté M^{me} Lee.

Linda MacMillan, porte-parole du ministère des Pêches et Océans, soutient que les séquences sont montrées hors contexte dans le film. « Ces images, qui ne représentent qu'une petite partie de ce qui a été tourné, induisent les gens en erreur, a-t-elle dit. Les agents essaient seulement de faire ce pour quoi ils sont payés — arraisonner des embarcations pour les inspecter. »

Selon la porte-parole, les agents tentaient de défendre un collègue qui avait été pris à la gorge. « La personne qui tenait une matraque essayait de faire lâcher prise à ceux qui étranglaient l'agent, a précisé M^{me} MacMillan. Les agents ont vraiment recouru à la force minimale pour poursuivre leur travail et pour mettre fin à la résistance violente à laquelle ils étaient confrontés. »

Nancie Lee nie cette version des faits, affirmant que les autochtones ont pris des bâtons non pas pour se battre, mais pour repousser l'embarcation des agents. Les pêcheurs avaient été « harcelés » pendant des jours, soutient-elle, en ajoutant qu'aucun des pêcheurs, y compris celui qui a été matraqué, n'a frappé ou empoigné les agents.

« L'agent l'a frappé plus de 20 fois avec sa matraque. J'ai du mal à croire que c'est une force suffisante... non, c'est une force excessive. »

Dix Micmacs font face à des accusations de voies de fait et d'infraction à la Loi sur les pêches en rapport avec les incidents du quai de New Edinburgh. Ils ont comparu vendredi devant le tribunal provincial à Halifax, demandant à ce que les accusations soient déclarées inconstitutionnelles. Le juge Jean-Louis Batiot a reporté la cause au 21 septembre.

Malgré son « lifting », Saint-Roch manque de vie le dimanche

ISABELLE PORTER
I.Porter@lesoleil.com

QUÉBEC — Pour l'essentiel, le quartier Saint-Roch en a fini avec la chirurgie plastique. Reste maintenant aux résidents à s'habituer à ce nouveau look et aux gens de l'extérieur à se laisser séduire.

Un dimanche après-midi ensoleillé et on entend presque les mouches voler tellement c'est tranquille dans la rue Saint-Joseph. Irréductibles témoins de ce quartier à l'histoire si mouvementée, les vieux du coins commentent, assis sur les bancs qu'on a installés devant l'église Saint-Roch.

Lorsqu'on leur demande ce qu'ils pensent du nouvel aspect de leur quartier, tous disent la même chose. « C'est beau. Ah! oui, c'est beau. Mais... ». Le « mais », ce sont ces magasins fermés, ce vide absurde laissé par le retrait du

toit du mail. L'opération a donné de beaux résultats, mais le quartier se cherche une âme.

VOCATION COMMERCIALE ET TOURISTIQUE

La semaine, à l'heure du lunch, cafés et restaurants sont pleins à craquer. Les étudiants de l'École de la Fabrique, les gens de l'ENAP ou les nouveaux travailleurs du multimédia viennent temporairement peupler les rues.

Mais la fin de semaine, c'est le calme plat. Pour certains, il faudrait des terrasses où aller prendre un verre; pour d'autres, les places de stationnement sont rares et trop chères.

Une chose est certaine, les touristes n'ont pas encore délaissé un Vieux-Québec conçu sur mesure pour répondre à leurs besoins. « Il y en a quelques-uns avec le Holiday Inn et les Fo-

lies de Paris, mais le quartier n'est pas encore très connu », nous a dit Gilles Kégle, rencontré dans la rue, par hasard. Les commerçants interrogés se réjouissent toutefois de l'amélioration de leur clientèle. Drogue, prostitution et itinérance sont toujours présentes, mais, comme on nous l'a fait remarquer, « on ne les voit plus ».

VOCATION RÉSIDENTIELLE

À l'évidence, la manne touristique obsède peu de commerçants, encore moins les résidents qui souhaitent plutôt voir arriver des familles. En effet, lors de notre visite d'hier, on ne pouvait s'empêcher de remarquer un certain trou générationnel. Entre les personnes âgées et les jeunes marginaux, la frange « familiale » était peu représentée. Il faut croire que la méfiance de la population envers ce quartier ne s'est pas encore estompée.

Pourtant, ceux qui s'y risquent ne sont pas déçus et retrouvent parfois le lieu d'un bonheur passé. Comme le raconte Laurence Pechon, du Café du Clocher penché: « J'ai rencontré des gens qui m'ont dit avoir grandi par ici. Ils n'osaient pas venir jusqu'à tout récemment. Et quand ils le font, c'est comme un retour aux sources. »

Il faut dire que tout appelle les souvenirs par ici. L'architecture est un véritable patchwork de styles et d'époques. De nouveaux hôtels chics voisinent l'Armée du Salut. Et, en levant la tête, on voit poindre sur les murs les logos d'usines fermées depuis des décennies. En attendant sa seconde vie, Saint-Roch se montre pour le moment sous tous ses visages à la fois et on ne voudrait pas avoir à choisir celui qu'on préfère.



Quelques piétons et cyclistes dans la partie longeant l'église Saint-Roch.



Très peu de personnes déambulaient, hier, dans cette partie rafraîchie de la rue Saint-Joseph, dans la basse-ville de Québec.

Solde d'été DU JAMAIS VU!

Premier versement GRATUIT

Cavalier Z 24

Comptant	Mensualité*
0\$	278\$
1 500\$	247\$
2 000\$	236\$

*Location 48 mois, 80 000 km. Transport inclus. Taxes en sus.

9%

Cavalier Z 22

Financement 60 mois

Comptant	Mensualité*
0\$	239\$
1 500\$	208\$
2 000\$	197\$

*Location 48 mois, 80 000 km. Transport inclus. Taxes en sus.

MARLIN

CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.

2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy

688-1212

ABS C.D. Têlédéverrouillage, et beaucoup +

Service après-vente • ouvert le soir • jusqu'à 21h • (Lundi au jeudi)

VIOLENCE CONJUGALE «L'éclaircie» veut un meilleur financement

LUCE DALLAIRE
Collaboration spéciale

■ SAINT-GEORGES — La maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants Havre L'éclaircie revendique un meilleur financement et demande l'appui de la population de Chaudière-Appalaches.

Depuis son ouverture à Saint-Georges de Beauce, il y a 20 ans cette année, L'éclaircie bénéficie d'un budget annuel de 250 000 \$. La subvention de base allouée par Québec, inchangée depuis 1992, est de 220 000 \$. Qui plus est, contrairement aux 13 autres régions du Québec, Chaudière-Appalaches fait partie, avec les régions du Nord du Québec et la Montérégie, des secteurs n'ayant obtenu aucune augmentation depuis 10 ans.

Cette année, en opération sept jours sur sept, 24 heures sur 24, L'éclaircie a hébergé au cours de l'année 83 femmes et 71 enfants. Il y a 10 ans, elle recevait en moyenne 70 femmes et 50 enfants par année.

**En un an,
L'éclaircie a
hébergé 83
femmes et
71 enfants**

«Toutefois, confie Lucie Pépin, il y avait à l'époque environ 196 demandes d'aide provenant de l'externe, qu'il s'agisse de consultations téléphoniques, de renseignements, de références ou d'accompagnements pour aider à compléter certaines démarches. Cette année, nous en avons eu 1111. C'est presque six fois plus.»

Actuellement, sept personnes travaillent au Havre L'éclaircie.

Passer de 220 000 \$ à 550 000 \$, comme elles le réclament, permettrait aux maisons d'hébergement d'améliorer la quantité et la qualité des services à une demande sans cesse croissante. «Outre le besoin grandissant des femmes qui consultent à l'externe, nous avons besoin de personnel les soirs et les fins de semaine et de formation. Les problèmes de stress, de roulement de personnel et d'épuisement professionnel sont préoccupants», certifie de son côté Luce Bolduc.

À ce jour, les 100 maisons principalement membres du regroupement provincial des maisons d'hébergement et de la Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec unissent leurs voix afin que le financement annuel soit augmenté de 35 millions \$ par année. «Les problèmes des femmes doivent être pris au sérieux. Comme société, nous préférons ne pas voir la violence. C'est négatif. Je trouve ce comportement déplorable. Il faut que ça change», termine M^{me} Bolduc.

Amélioration du Parc des 7 Chutes

LUCE DALLAIRE
Collaboration spéciale

SAINT-GEORGES — Reconnu comme l'un des 10 meilleurs aménagements forestiers par Habitat Faunique Canada, le Parc des 7 Chutes, à Saint-Georges de Beauce, continue de se refaire une beauté.

Grâce à une subvention de 140 900 \$ du ministère des Ressources naturelles, laquelle constitue 90 % des coûts des travaux de la cinquième phase du Parc, Ville de Saint-Georges procédera bientôt à l'installation de panneaux éducatifs et à l'aménagement des sentiers.

Les travaux sylvicoles et de reboisement, la stabilisation de la falaise de la rivière Pozer et la construction d'une piste d'hébertisme compléteront le tout.

«Ces travaux, explique le maire de Saint-Georges, Roger Carrette, s'ajoutent à ceux de la construction de la passerelle des gorges de la rivière Pozer.»

«Le Parc des 7 Chutes est un bijou en Chaudière-Appalaches. Voilà qui l'améliorera encore», précise-t-il.

Fier de cette priorité de vouloir faire de Saint-Georges une ville verte, Roger Carrette indique que les passerelles et le sentier de l'île Pozer, le sentier de la Seigneurie, la passerelle des Gorges de la rivière Pozer, l'arbooretum, le parc Sartigan, le parc de l'Érablière et bientôt, l'amélioration de la place McGuire-Gagné ainsi que l'avènement futur du parc de la 132^e Rue, dont l'emplacement n'est pas encore désigné, constitueront des réalisations exceptionnelles en 2001 dans l'histoire de la municipalité.

«Il n'y a jamais rien eu de semblable», conclut-il.

Sauvetage au mont Bélair

Les 4X4 ne sont pas à l'épreuve de toutes les prouesses

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

■ VAL-BÉLAIR — Les véhicules 4X4 ne sont pas à l'épreuve de toutes les prouesses. Un Charles-bourgeois de 38 ans l'a appris à ses dépens, hier, en fin de journée.

L'accident s'est produit au mont Bélair, à Val-Bélair, dans un secteur à peu près pas carrossable. Seul à bord de son Suzuki 4X4, l'homme s'amusait, avec des amis, à défier les obstacles d'un terrain appartenant à Hydro-Québec et où se trouvent plusieurs pylônes.

Le conducteur contournait des rochers en montant une pente abrupte lorsque son véhicule s'est renversé sur lui. Témoins de la scène, ses compagnons sont aussitôt venus à sa rescousse en soulevant le 4X4.

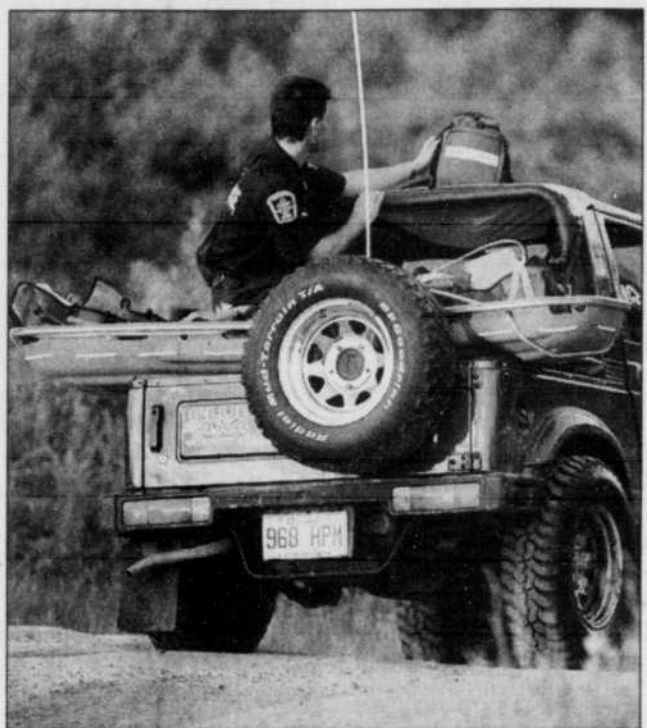
Souffrant de fractures multiples, l'homme, incapable de marcher, a dû attendre l'arrivée des secours. Et les pompiers, policiers et ambulanciers n'ont pas eu la tâche facile. «L'endroit où il se trouvait n'était pas facile d'accès. On a dû marcher environ 1000 mètres avec la civière à bout de bras avant de pouvoir transférer le blessé dans un 4X4», a raconté le directeur du Service d'incendie, Robert Dompierre.

Blessé sérieusement, l'homme a été transporté à l'hôpital l'Enfant-Jésus, où on ne craint pas pour sa vie.

Au moment de mettre sous presse, hier, la sergente Sophie Lachance, de la police de Val-Bélair, ne savait pas si des sanctions pouvaient être appliquées relativement à cette affaire. «Il faut vérifier si les 4X4 avaient le droit de circuler dans ce coin-là», a indiqué la policière.



Les secouristes n'ont pas eu la tâche facile.



C'est finalement à bord d'un 4X4 que le blessé a été évacué.

BEAUCE

Propulsé dans les airs, il redescend sans l'aide de son parachute

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

FRAMPTON — Un accident plutôt inusité est survenu hier en Beauce. Le vent a pris au dépourvu un jeune parachutiste, en fin d'après-midi, dans la petite localité de Frampton.

Propulseur sur le dos, le jeune homme s'est retrouvé à plusieurs dizaines de mètres du sol. Une fois dans les airs, une bourrasque aurait empêché le pa-

rachute de s'ouvrir, de sorte que l'homme est revenu rapidement vers le sol.

CHOC BRUTAL

Le choc a été brutal, mais heureusement, la victime n'a subi que des blessures légères au dos. Elle a été conduite à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

LE SOLEIL a tenté hier soir d'en savoir plus sur ce genre de sport extrême et le type de propulseur utilisé, mais en vain.

Noyade aux chutes

■ SAINTE-AGATHE — Les chutes de Sainte-Agathe de Lotbinière pourraient avoir fait une autre victime, hier, en fin de journée. Au moment d'écrire ces lignes, les pompiers et les policiers tentaient toujours de retrouver un homme de 27 ans originaire de Mirabel, disparu dans les eaux du Parc des chutes. D'après les témoignages recueillis par les policiers, l'homme nageait en compagnie d'un ami lorsque qu'un autre nageur est tombé sur lui après avoir plongé du sommet. «Après l'impact, l'homme est descendu au fond de l'eau et n'a jamais refait surface», a indiqué un superviseur de la SQ. Dans ce secteur, l'eau est profonde d'environ 15 mètres, ce qui complique les recherches. Des plongeurs professionnels seront d'ailleurs dépêchés sur les lieux ce matin, à moins que le corps n'ait été retrouvé avant. Ce n'est pas la première fois qu'un baigneur trouve la mort dans les eaux des chutes de Sainte-Agathe de Lotbinière. Une jeune femme de 18 ans de Cap-de-la-Madeleine et un jeune Lévisien de 17 ans s'y étaient noyés en 1993 et 1994. É.F.

EN BREF

Feux à Beauré: une femme arrêtée

■ BEAUPRÉ — Les policiers pourraient avoir mis la main sur la responsable des deux incendies qui ont complètement ravagé les domiciles des frères Marc-André et Raynald Desbiens, vendredi soir, à Beauré. Une femme de 37 ans, de Saint-Joachim, a été arrêtée hier matin à son domicile au terme de l'enquête policière. Après avoir trouvé des douilles et des débris de cocktails Molotov dans le logement de Raynald Desbiens, puis recueilli plusieurs témoignages, les policiers se sont rendus à la résidence de la suspecte, où ils ont saisi un fusil et des composantes pour fabriquer des bombes incendiaires. Selon la SQ, la dame connaissait bien les deux frères et aurait agi par vengeance personnelle. Elle refuse toutefois de lier les gestes de la suspecte au fait que Raynald Desbiens soit en attente de procès pour une histoire d'agression sexuelle et d'incitation à des contacts sexuels sur une personne mineure. La dame comparaitra ce matin au palais de justice de Québec. É.F.

Violence au travail

■ LÉVIS — Engagé dans une étude sur la violence faite aux femmes en milieu de travail, l'Ancrage est à organiser des rencontres qui se dérouleront à ses locaux lévisiens les 1^{er} août, à 13h30 et 19h, et 6 août, à 13h30 et 19h également. «Afin de réaliser cette étude, nous sollicitons la collaboration de femmes ayant vécu des situations de violence au travail, ou qui auraient le goût d'échanger sur ce sujet. Les rencontres prendront la forme d'ateliers d'information et de discussion», a précisé la responsable de la recherche, Claire Desrosiers. «La violence en milieu de travail, c'est inacceptable. Nos rencontres sont ouvertes à toutes les femmes», a ajouté M^{me} Desrosiers, notant que l'étude du centre femmes lévisien vise à sensibiliser et à informer la population sur l'existence même du phénomène, de ses effets sur les personnes et de ses conséquences dans les organisations. «La prochaine étape, c'est une campagne de sensibilisation auprès des employeurs», a souligné la porte-parole. Le Centre femmes l'Ancrage est situé au 15, rue Saint-Édouard, à Lévis. Tél.: 838-3733.

Zytco Le meilleur solarium au monde

20^e anniversaire

Le choix des clients pour le meilleur service de l'année 2001

N'hésitez pas à prendre rendez-vous!

Solariums

- Trois saisons
- Quatre saisons
- Service et réparation
- Estimation gratuite
- Service de plans
- Agrandissements en menuiserie
- Remplacement de portes et fenêtres

Projet clé en main
Financement disponible

Tél.: (418) 877-1888

5237, boul. Hamel Ouest (coin Henri-IV)

Local 130, Québec Tél.: (418) 877-2643

Site Internet: www.zytco.com

Courriel: infos@zytcoquebec.com

Tout le monde a le droit de sourire

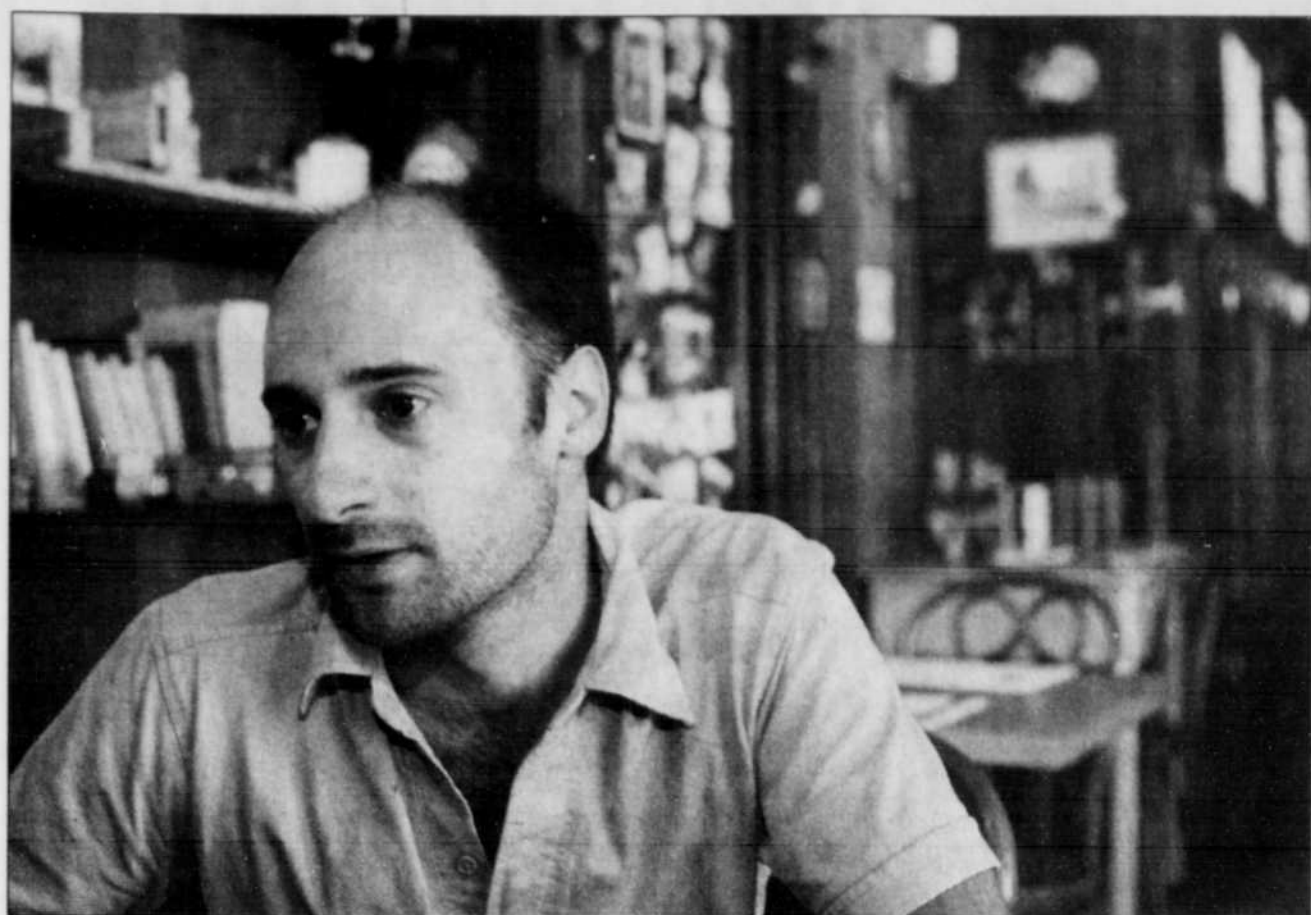
Toi aussi!

- 2 prothèses complètes de qualité à partir de 495 \$
- engagement de satisfaction écrit
- prothèses personnalisées • facilités de paiements
- aucune taxe • consultation gratuite
- service courtois • informez-vous dès maintenant

Audrey Béliveau et Jean-Guy Béliveau
denturologistes

Sainte-Foy Charlesbourg Saint-Apollinaire

659-7769 623-9452 881-2100



« Il y avait énormément de tension. Les policiers se baladaient avec des bâtons de baseball », raconte Christophe.

Prisonnier à Gênes

Christophe est allé au sommet du G8 pour prendre des photos, il a abouti en « tôle »

ISABELLE PORTER
IPorter@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Des témoignages accablants s'accumulent sur les événements de Gênes. Le dernier sommet du G8 a brisé des records en matière de répression de la presse avec au moins 16 journalistes sérieusement blessés, un centre de presse saccagé et de nombreuses arrestations sommaires. L'organisation Reporters Sans Frontières (RSF) doit d'ailleurs dépêcher une mission d'enquête en Italie sous peu.

Comme des centaines de photographes, Christophe est parti vers Gênes le 17 juillet dans l'espoir de prendre quelques clichés dont il serait fier. Malheureusement, c'est en prison qu'il passera l'essentiel de son voyage et ses films seront tous confisqués par la police. Loin d'être isolé, son cas s'ajoute à la longue liste des actes de répression faits à l'endroit des journalistes lors des événements. Rentré à Québec cette semaine, il a accepté de nous rencontrer pour nous raconter son histoire.

Christophe arrive en bus dans la nuit du 17 au 18 juillet. Il se balade, va voir le spectacle de Manu Chao. Le jeudi, il passe la journée à prendre des photos à la grande marche pacifique. Tout va bien. Jusqu'au vendredi.

« Ça a commencé très tôt, si tôt que je n'étais même pas présent. Je suis arrivé vers 1 h au centre-ville pour aller prendre des photos. (...) C'était assez loin de la zone rouge et puis déjà, il y avait des poubelles qui brûlaient, des voitures et des vitrines saccagées. »

Quand même vigilant, le jeune photographe décide de rester dans la zone où protestent les *Tutti Quanti*, un groupe de militants prônant la désobéissance civile. « À un moment donné, je me suis retrouvé seul derrière les policiers. Ils m'ont pris pour un manifestant et puis, ils m'ont arrêté. Je suis resté tranquille. Je ne voulais pas qu'il y ait de violence. Je pensais juste à mes appareils photo qui valent une petite fortune. »

CAUCHEMAR

Christophe est placé dans un minibus avec deux autres personnes. Les quelques films qu'il a pris durant les derniers jours ont été tout de suite confisqués. Les policiers ont même pris ses pellicules neuves. Plaqué contre le sol, menottes au dos, deux heures passeront avant l'arrivée au premier poste de police où il passe deux heures à genoux devant un mur à attendre. Mais le pire était à venir.

« Ensuite, ils nous ont emmenés à la grosse centrale de police. Il n'y a eu aucun interrogatoire. On était assis

dans le couloir, sans menottes, à attendre pour prendre les empreintes, les photos. À attendre pour rien et puis, ça a été comme ça jusqu'à 5 h. Sans pouvoir dormir, ni manger. Juste quelques gouttes d'eau.

« Il y avait énormément de tension. Les policiers se baladaient avec des bâtons de baseball, gantés en noir avec un casque à la main. Ils s'en prenaient à deux ou trois têtes de Turc sur lesquels ils donnaient des coups de pied, de matraque. Ils les humiliaient, les insultaient. »

INTERVENTION VIOLENTE

Par rapport à d'autres journalistes indépendants, Christophe a été plutôt chanceux. Dans la nuit du 21 au 22 juillet, plusieurs ont été sérieusement blessés lors d'une intervention violente des policiers au centre de convergence des médias alternatifs. Des ordinateurs ont été confisqués, parfois saccagés. Le lendemain, des photos diffusées dans le réseau Indymedia montraient des murs maculés de sang.

Malgré des dénonciations aux quatre coins de l'Europe, le gouvernement de Silvio Berlusconi refuse toujours la création d'une commission d'enquête sur les incidents de Gênes.

Ce n'est pas la première fois que les forces policières répriment la presse dans le contexte de ce type d'événements. Lors du Sommet de Québec, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) s'était plainte de l'arrestation d'au moins quatre de ses membres dans des circonstances douteuses. Dans le milieu de la presse alternative, des dizaines de cas de violence et d'intimidation avaient été recensés.

CHEMIN DE FER CHANDLER-GASPÉ

La route qui mène à la rentabilité est longue

NAOMIE BRIAND
Collaboration spéciale

■ GASPÉ — Après quatre ans d'exercice, la Corporation de chemin de fer de la Gaspésie a de la difficulté à rentabiliser le tronçon ferroviaire Chandler-Gaspé. Le nombre de wagons de marchandise est en deçà des attentes de rentabilité et c'est un déficit annuel de 70 000 \$ que doit absorber la corporation.

« Au départ, lorsqu'on a mis le projet sur la table, c'était pour acheter la voie ferrée entre Gaspé et Chandler parce que, au CN, on la vendait pour abandon. Ça veut dire qu'en fait, on aurait "roulé" les rails, ramassé les ponts et tout ça, et on aurait tout simplement vendu le fer à la tonne », relate Gilbert Scantland, directeur de la Corporation de chemin de fer de la Gaspésie.

Novembre 1996, la Corporation de chemin de fer de la Gaspésie, qui regroupe les MRC Rocher-Percé (Pabok, à l'époque) et Côte-de-Gaspé, des municipalités et des organismes de développement, disait vouloir déposer une offre d'achat seulement si le tronçon Chandler-Gaspé était possible à rentabiliser dans une période de trois à cinq ans. Quatre ans après l'achat, force est d'avouer que l'aventure est ardue.

MARCHANDISES

Entre 1988 et 1991, le transport de marchandises entre Chandler et Gaspé a été périodique, puis totalement absent entre mai 1991 et juillet 1998, où, le 5 juillet, un premier convoi a été lancé.

Au moment de l'achat du tronçon en 1997, la Corporation estimait sa rentabilité à 2000 wagons de marchandises par année. En 2001, c'est de peine et de misère que 800 wagons circulent entre Chandler et Gaspé. Maintenant, Gilbert Scantland estime plutôt à 1200 wagons la rentabilité du tronçon. Il manquerait donc entre 400 et 500 wagons pour enrayer un déficit récurrent de 70 000 \$ qu'absorbe la Corporation.

Le sort du port de mer de Sandy Beach nuit au développement du transport de marchandises, affirme M. Scantland. « Les gens avec qui on travaille dans le domaine des transports exigent des contrats à très long terme. En ce sens-là, l'incertitude qui règne autour du port de Gaspé ou sa rétrocession fait en sorte qu'il est difficile actuellement d'établir des relations à long terme qui nous permettraient d'assurer le développement, autant du port que du chemin de fer, puisque les deux sont intimement liés. »

Le port de mer de Sandy Beach devait être rétrocédé par Transports Canada en mai à la Corporation portuaire de Gaspé, mais un contretemps a retardé la procédure. Québec serait aussi intéressé à mettre le grappin sur le port, dans le contexte de sa nouvelle politique maritime, alors que les derniers sous-entendus du ministre Martin Cauchon, lors de son passage à Gaspé en juin, laissaient présager qu'Ottawa souhaiterait garder les infrastructures et léguer leur gestion à la Corporation. Bref, aucune date n'est encore établie pour une éventuelle rétrocession.

Le transport passager par Via Rail accuse également un retard sur les



Gilbert Scantland, directeur de la Corporation de chemin de fer de la Gaspésie.

prévisions de la Corporation. En 1997, elle se donnait trois ans pour ramener le nombre d'allers-retours Montréal-Gaspé à six par semaine, alors qu'il est demeuré à trois. La Corporation jouxte à cela un volume de 70 000 passagers par année, en misant sur l'accroissement des clientèles touristique et d'affaires, et en profitant du vieillissement de la population.

Un potentiel tronçon ferroviaire entre Gaspé et Murdochville pourrait également sourire à la Corporation de chemin de fer de la Gaspésie. « C'est évident qu'à ce moment-là, on assurait la viabilité du tronçon Chandler-Gaspé, mais aussi le potentiel du marché est tellement important que nous croyons que nous pourrions revendre cette propriété-là à un exploitant ferroviaire qui pourrait en assurer la gestion et l'exploitation », explique Gilbert Scantland.

L'implantation d'un tel projet ferroviaire est toutefois loin d'être concrétisée: le coût est fixé à un minimum de 75 millions \$, et seules les premières études de préaisabilité sont actuellement en branle.

La Corporation avait mis la main sur le tronçon Chandler-Gaspé en juin 1997, une portion de 56 milles, pour 2,6 millions \$. Le fédéral avait versé 3 millions \$ à la Corporation en mars 1997 pour acquérir et développer le rail. Elle devait alors rembourser deux de ces quatre millions \$ en cinq ans, sans intérêt. L'exploitation du transport de marchandises et l'entretien des rails avaient été confiés à la Corporation de chemin de fer Baie-des-Chaleurs, propriétaire du tronçon Matapédia-Chandler.

TRAINS TOURISTIQUES DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

Un autre été à toute vapeur

LUCE DALLAIRE
Collaboration spéciale

VALLÉE-JONCTION — Les trains touristiques de Chaudière-Appalaches roulent à nouveau sur les rails de la réussite, cet été.

Une fois de plus, le chef de gare de Vallée-Jonction, François Cliche, est d'un enthousiasme débordant.

À leur toute première saison d'activités, il y a un an, lui et les comparses de cette aventure ferroviaire touristique, Martin Laflamme, Stéphane Vachon et Carl Morissette, avaient accueilli plus de 18 000 passagers, alors qu'à l'origine, ils envisageaient recevoir environ 12 000 personnes.

Les départs des convois, qui circulaient alors de juin à octobre, avaient lieu à partir de Thetford Mines, d'East Broughton, de Scott, d'East Angus ou de Saint-Anselme. La saison avait débuté le 24 juin pour prendre fin en octobre.

DÉBUT DE SAISON HÂTIF

Cette année, à la mi-juillet, déjà plus de 5000 passagers étaient montés à bord des Trains touristiques de Chaudière-Appalaches pour y faire une balade.

« Nous avons débuté nos activités un peu plus tôt. En avril, les "trains des sucres" sifflaient au loin », dit François Cliche.

« Pas moins de 8500 réservations ont été confirmées pour le reste de la saison, qui prendra fin avec les couleurs d'automne, en octobre. Nous avons donc de bonnes raisons d'être optimistes », continue-t-il.

Le chef de gare est confiant et, très bientôt, il annoncera la sortie habituelle en Estrie et l'ajout à l'horaire des visites prévues à Saint-Georges et dans la région des Échemins.

Au plus fort de la saison, jusqu'au 12 août, les Trains touristiques de Chaudière-Appalaches affichent 11 départs par semaine, du mardi au dimanche. Il est possible d'en consulter l'horaire en utilisant le site Internet <http://beaucerail.quebec.com>.



François Cliche, Martin Laflamme, Stéphane Vachon et Carl Morissette.

Croisière à partir de
45\$+tx pers.
TAXES SPÉCIALES FAMILIALES & GROUPES

Des BALEINES PLEIN LA VUE !

NOUS GARANTISSONS QUE VOUS VERREZ DES BALEINES ET OFFRONS LE PLUS GRAND

NOUVEAU • CAMERA SOUS-MARINE

• BAIE-STE-CATHERINE
• TADOUSSAC
• RIVIÈRE-DU-LOUP

Le fleuve en mieux !

418 692-1159 1 800 563-4643 www.croisieresaml.com

Les Gaspésiens rendent hommage au premier médecin à s'établir dans la baie des Chaleurs, en 1816

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ MIGUASHA, Gaspésie — Alors qu'il est d'actualité de parler des prouesses qu'il faut parfois faire en région pour convaincre des médecins de s'y établir, des Gaspésiens et des Bretons ont rendu hommage, il y a quelques jours, au Dr Charles-Marie Labilloy, premier médecin à s'établir en permanence dans la baie des Chaleurs, en 1816.

Cet ancien médecin de la Marine française, pendant les dernières années du régime de Napoléon, a pratiqué pendant 50 ans, d'abord à Carleton, avant de s'établir à Miguasha, près de Nouvelle, d'où il a parfois traversé la baie pour servir les gens du Nouveau-Brunswick.

Les représentants de plusieurs organismes, dont la Corporation du patrimoine de Nouvelle, l'Association Québec-France, le ministère de la Culture et un groupe de 25 Bretons en visite en Gaspésie, lui ont rendu hommage le 18 juillet, en dévoilant un monument à sa mémoire, près des magnifiques terres qu'il occupait jusqu'à sa mort, en 1868, à l'âge de 75 ans.

Né à Ploërmel, en Bretagne, en 1793, Charles-Marie Labilloy est entré en médecine à 16 ans à Rennes, pour recevoir son diplôme deux ans plus tard. Il s'est enrôlé sur-le-champ comme chirurgien

auxiliaire sur un bateau de la flotte napoléonienne, le S.M. Wagram. En 1816, un an après la chute de Napoléon, il arrive en Gaspésie et s'y installe, après son mariage à Halifax.

Le docteur et Amélie Meagher auront 11 enfants entre 1817 et 1839, dont cinq garçons. Ils sont les uniques ancêtres des familles Labilloy de la Gaspésie et d'Amérique, à l'exception des familles autochtones, tant à Listuguj que du côté d'El River Bar, au Nouveau-Brunswick, face à Miguasha.

« Ces familles autochtones ont adopté le nom de Labilloy pour rendre hommage au docteur, qui est allé les soigner », précise Réginald Day, un avocat passionné d'histoire, originaire de Nouvelle, établi à Québec. M. Day a publié un livre sur Charles-Marie Labilloy, *Le médecin oublié*, en 1995. Il n'est toutefois pas oublié de tout le monde. Au Nouveau-Brunswick, où il a notamment travaillé dans une léproserie, à Tracadie entre 1849 et 1851, les écrits lui rendant hommage sont nombreux.

M. Day, malgré une recherche intensive pour trouver des archives fort limitées, n'a pu découvrir les raisons qui ont poussé le médecin à s'établir en Gaspésie et à rompre à ce point le contact avec sa famille en France, une famille de l'aristocratie, tant du côté maternel que paternel.

« Je vois trois hypothèses pour expliquer son exil. Sa présence comme médecin dans la marine napoléonienne était peut-être mal vue par le nouveau régime. De plus, la fin des guerres a débouché sur une ouverture des frontières. Moi, la version que je retiens, c'est une brouille familia-



Le monument dédié au Dr Labilloy est situé près de son ancien domaine. La Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, qui souhaite que le public se rappelle aussi de personnes méconnues, a collaboré à son érection.

le. Mais ce n'est pas vérifié. C'était un solitaire. Miguasha était un endroit intéressant pour lui, sur le plan stratégique. Il pouvait traverser au

Nouveau-Brunswick avec son bateau. Il avait une pêcherie de saumon. En tout cas, il était aventurier», confie M. Day.

la vente colossale

CHRYSLER

Voici ma voiture

Dodge

Jeep

LE SEUL ET UNIQUE

L'événement de l'année est de retour.

CHRYSLER NEON 2001



• Transmission automatique
• Climatisation
Inclus

Achetez à
16 395\$

Ou louez à
224\$ PAR MOIS

LOCATION DE 16 MOIS, COMPTANT INITIAL DE 1 000 \$ OU RANGÉMENT ÉQUILIBRÉ, TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISSEUR INCLUS.

• Moteur de 2 L, 16 soupapes, 132 ch • Transmission automatique • Volant inclinable • Radio AM/FM stéréocassette à 6 haut-parleurs • Console centrale pleine longueur • Suspension indépendante • Ancre d'attache pour siège d'enfant • Sacs gonflables de nouvelle génération • Plein d'essence gratuit*

JEEP GRAND CHEROKEE LAREDO 2001

Jeep, Grand Cherokee Laredo
• 4x4 de l'année
• Magazine Petersen's



0,8% DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 48 MOIS

Ou louez à
399\$ PAR MOIS

LOCATION DE 16 MOIS, COMPTANT INITIAL DE 1 000 \$ OU RANGÉMENT ÉQUILIBRÉ, TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISSEUR INCLUS.

• Moteur de 4 L, 6 cylindres • Transmission automatique à 4 rapports • Climatisation • Freins à disque aux 4 roues avec antiblocage • Sacs gonflables de nouvelle génération • Régulateur de vitesse • Roues de 16 po en aluminium • Système d'alarme • Radiocassette AM/FM avec lecteur CD et égalisateur graphique • Téléverrouillage et éclairage d'accueil • Plein d'essence gratuit*

DODGE CARAVAN 2001

LE VÉHICULE LE PLUS VENDU AU PAYS

Dodge Caravan 2001
• Nouvelle motorisation multi-fourniture
• Association des Journalistes Automobile du Canada



Achetez à
22 995\$

Ou louez à
265\$ PAR MOIS

LOCATION DE 16 MOIS, COMPTANT INITIAL DE 1 000 \$ OU RANGÉMENT ÉQUILIBRÉ, TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISSEUR INCLUS.

OPTIONS SANS FRAIS : • Glaces teintées • Régulateur de vitesse • Vitres inclinables • Retenueurs chauffants, verrouillage et lev. glaces à commande électrique • Glaces de custodie à commande électrique

• Nouveau moteur V6 de 3,3 L, 180 ch • Transmission automatique à 4 rapports • Radio AM/FM stéréocassette avec lecteur CD et 6 haut-parleurs • Sacs gonflables avant à déploiement progressif • Portes coulissantes • Climatisation • Habitacle 7 places • Filet à bagages • Tapis protecteurs avant et arrière • Porte-bagages au toit • Dégivreur d'essuie-glace avant • Ancre d'attache pour siège d'enfant • Plein d'essence gratuit*

CHRYSLER PT CRUISER 2001

Voiture de l'année selon MOTOR TREND



OFFRE EXCEPTIONNELLE POUR UN TEMPS LIMITÉ

Louez à
285\$ PAR MOIS

LOCATION DE 16 MOIS, COMPTANT INITIAL DE 1 000 \$ OU RANGÉMENT ÉQUILIBRÉ, TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISSEUR INCLUS.

• Moteur de 2,4 L, DACT et 16 soupapes • Sacs gonflables de nouvelle génération • Radio AM/FM avec lecteur CD • Glaces de custodie • Tiroir de rangement sous siège non verrouillable • Climatisation • Système antivol Sentry Key™ • Plein d'essence gratuit*

5100

Garantie de 5 ans/100 000 km* sur le groupe motopropulseur. Assistance routière de 5 ans/100 000 km*.

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep.

DIPLOMES

Réduit jusqu'à 1000\$



5\$ de plus pour atterrir aux Îles

ACHILLE HUBERT
Collaboration spéciale

CAP-AUX-MEULES — Depuis le 15 juillet, la taxe dite d'aéroport que doivent assumer les voyageurs en arrivant à Montréal est passée de 10 à 15\$. La Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine dit déplorer l'augmentation de cette taxe qui vise à payer les coûts des améliorations portuaires à Dorval.

Selon le directeur général de la Chambre, Pierre Proulx, on tentera de rassembler dans une coalition toutes les instances décisionnelles des Îles-de-la-Madeleine pour s'opposer fermement non seulement à cette augmentation de la taxe d'aéroport mais pour demander son élimination pure et simple.

Une lettre a été envoyée au président du conseil d'administration d'Aéroport de Montréal (ADM), Pierre Martin, lui signifiant l'opposition de la Chambre. Des lettres ont également été expédiées, selon M. Proulx, aux députés des Îles, Maxime Arseneau et Georges Farrah, à la Municipalité régionale de comté (MRC), à la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) des Îles, au Centre local de développement (CLD), à l'Association touristique des Îles (ATRI), ainsi qu'à la Chambre de commerce de la Gaspésie et des Îles, pour qu'ils entrent dans cette bataille en vue d'abolir cette taxe injuste et discriminatoire pour les voyageurs non seulement des Îles mais aussi des autres régions très éloignées des grands centres, comme l'Abitibi, le Saguenay — Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie.

Pour la Chambre de commerce des Îles, cette taxe d'aéroport « sert uniquement à défrayer les coûts engendrés par les travaux visant à améliorer les infrastructures pour les voyageurs utilisant les vols transfrontaliers ». M. Proulx poursuit en disant que « pour les résidents des Îles-de-la-Madeleine, comme pour tous ceux des autres régions du Québec, la section des vols régionaux à l'aéroport de Dorval, les portes numéros 40 à 46, ont subi très peu d'améliorations. Pourquoi alors, dit-il, devrions-nous encore payer plus cher pour des services que nous n'utilisons pas ? »

« HAUSSE INJUSTIFIÉE ET DISCRIMINATOIRE »

Pour M. Proulx et la Chambre des Îles, « cette augmentation est injustifiée et discriminatoire pour les régions du Québec et plus particulièrement pour les Madelinots ».

Le président de la Chambre des Îles promet qu'à partir de septembre une campagne panquébécoise des régions sera orchestrée pour mettre fin à cette taxe injuste pour les voyageurs des régions.

Une taxe pour améliorer les aéroports de Montréal

LE QUÉBEC LE CANADA

VACANCES DE LA CONSTRUCTION

Deux fois moins de décès sur les routes

ÉLISABETH FLEURY
EFlcury@lesoleil.com

QUÉBEC — Au moins 17 personnes ont perdu la vie sur les routes du Québec depuis le début des vacances de la construction. Aussi triste soit-il, le bilan 2001 est tout de même moins lourd que celui de l'an dernier.

Nicole Lafond, 36 ans, de Saint-Martin, est morte dans la nuit de samedi à hier après avoir perdu le contrôle de son véhicule sur la route 173, près de la rivière Saint-Patrick, à Saint-Côme-Linière. La cause de cette perte de maîtrise est toujours sous enquête. À première vue, l'alcool ne serait pas en cause.

En fin de journée, samedi, Réjean Maheu, 47 ans, de Québec, a perdu la vie lorsque son véhicule a capoté à l'angle de la route 271 et du rang 9 à Saint-Benoît-Labre, près de Saint-Georges-de-Beauce. Son passager, un homme de Saint-Georges âgé de 41 ans, a subi des blessures très graves. Il a été conduit au centre de traumatologie de l'Enfant-Jésus, où il repose dans un profond coma.

L'alcool pourrait avoir joué un rôle dans cet accident, des bouteilles de bière ayant été retrouvées dans le véhicule. Des prélèvements sanguins permettront de déterminer son taux d'alcoolémie. Les policiers n'écartent pas la thèse de la distraction ou de la défectuosité mécanique.

La route a fait une troisième victime cette fin de semaine. Un homme de 30 ans, Stéphane Vandette, de

434 arrestations pour conduite en état d'ébriété

Saint-Roch-Lachigan, a trouvé la mort au guidon de sa motocyclette après avoir tenté d'éviter un véhicule qui effectuait un virage en « U » sur la rue Notre-Dame, à Saint-Sulpice, samedi.

Le bilan provincial provisoire de la SQ fait état de 17 morts et de 854 blessés sur nos routes depuis le 13 juillet, date du début des vacances de la construction. À la fin de cette période l'an dernier, pas moins de 30 personnes avaient perdu la vie, et 1181 avaient été blessés.

Outre la mauvaise température, la diminution du nombre d'accidents mortels pourrait être liée à la plus grande présence policière sur les routes, particulièrement aux abords des zones de construction. Depuis le 13 juillet, plus de 900 constats d'infraction pour excès de vitesse dans ces secteurs ont été remis.

Au total, les policiers ont distribué près de 21 000 constats pour diverses infractions au Code de la sécurité routière au cours des deux dernières semaines. Quelque 434 personnes ont par ailleurs été arrêtées pour conduite avec facultés affaiblies.

JEUX DE LA FRANCOPHONIE 106 demandes d'asile politique

■ OTTAWA — Le Canada a reçu 106 demandes d'asile politique au terme des Jeux de la Francophonie qui se sont tenus du 14 au 24 juillet dans la région d'Ottawa, a indiqué hier le ministre canadien de l'immigration. Selon un porte-parole du ministère, Richard Saint-Louis, le nombre de participants qui ont demandé formellement le statut de réfugié a presque triplé depuis mardi, le jour de la clôture des jeux. Conformément à la loi canadienne, aucune information qui permettrait de les identifier n'a été divulguée. Les Jeux ont rassemblé pendant dix jours quelque 3.000 sportifs et artistes venus de 52 pays et gouvernements ayant théoriquement le Français en commun. D'après la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, le Canada a reçu plus de 34.000 demandes d'asile politique l'an dernier, et plus de 18.000 au premier semestre 2001. Environ la moitié des demandes ont été acceptées. (AFP)

SANTÉ

L'Ontario cherche à calmer le jeu

■ TORONTO (PC) — Le ministre de la Santé de l'Ontario a tendu une branche d'olivier à son homologue fédéral, le ministre Allan Rock, affirmant que les discussions entre gouvernements fédéral et provinciaux ne progresseraient que si les conflits de personnalité et les accusations mutuelles cèdent le pas à la discussion menée dans un esprit d'ouverture.

Une empoignade verbale a éclaté entre le premier ministre ontarien, Mike Harris, et le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, quand le premier a réclamé une augmentation des fonds fédéraux, et que le second a attribué les problèmes du système de santé ontarien à la mauvaise gestion provinciale.

« J'adorerais avoir une discussion (avec le ministre Rock), s'il est prêt à en être », a déclaré le ministre de la Santé ontarien, Tony Clement.

Mais sa consœur, la ministre des Affaires intergouvernementales de l'Ontario, Brenda Elliott, n'a pas apprécié le comportement récent du ministre Rock. Elle lui reproche de se livrer à des attaques injustes contre M. Harris, d'invoquer des faits inexacts et de chercher à discréditer la position ontarienne sur les récents transferts fédéraux pour la santé. Selon elle, le ministre Rock devrait savoir que les provinces ont réellement besoin d'une augmentation des fonds fédéraux pour la santé.

M^{me} Elliott a également dit avoir été

choquée d'entendre son homologue fédéral, Stéphane Dion, accuser les provinces de mal gérer leur argent.

L'enjeu de la dispute concerne près de 400 millions \$ versés par Ottawa, à titre de transferts additionnels, l'an dernier, et la façon dont la province a dépensé cet argent.

L'Ontario croit qu'Ottawa tente de diviser les provinces en prévision de la conférence des premiers ministres qui a lieu cette semaine, à Victoria, et où le premier ministre Harris réclamera à nouveau une majoration des fonds fédéraux pour la santé.

Les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral de restaurer sa participation financière à son niveau de 1992, soit à 18 % des sommes consacrées à la santé au pays.

Selon le ministre Clement, le vieillissement de la population explique en bonne partie pourquoi le système de santé a besoin d'une injection de fonds fédéraux. À son avis, les fonds dévolus aux soins aux personnes âgées sont



Le premier ministre ontarien, Mike Harris, a poursuivi hier la tournée de ses homologues des provinces et territoires afin de trouver des appuis à la position ontarienne sur le financement des soins de santé. M. Harris rencontrait hier la première ministre du Yukon, Pat Duncan, à Whitehorse.

tout à fait inadéquats.

Le ministre Rock s'est déjà défendu en faisant valoir que le Canada consacrer

près de 100 milliards \$ par an aux soins de santé, ce qui équivaut à 10 % de l'économie totale du pays.

C.-B.

5000 lettres de démission des infirmières

VANCOUVER (PC) — Plus de 5000 infirmières de Colombie-Britannique ont signé des lettres de démission, qu'elles enverront, affirment les dirigeants syndicaux, si le gouvernement provincial tente de leur imposer une convention collective par décret.

Les lettres sont brèves, indiquant seulement que leur signataire quittera son emploi 28 jours après réception de la missive. Elles sont aujourd'hui 5144 infirmières à avoir pris part au mouvement dans toute la province, et d'autres suivront, a affirmé hier la présidente du syndicat, Deb McPherson.

Les lettres ne spécifient pas les raisons pour lesquelles les infirmières démissionnent, mais les leaders syndicaux pourraient les envoyer au gouvernement s'il essayait de leur imposer, par décret, un règlement du conflit.

Déposée au début juillet, la dernière offre de l'association des employeurs comprend une augmentation de salaire de 22 %, à 32,42 \$ l'heure en moyenne.

Les infirmières réclament 38 \$ l'heure, mais elles sont prêtes à réduire ce montant à 35 \$ si les employeurs acceptent un contrat de deux ans plutôt qu'une entente de trois ans.

Soutenant qu'elle ne dispose pas de plus de moyens, l'association des employeurs a promptement rejeté l'offre.

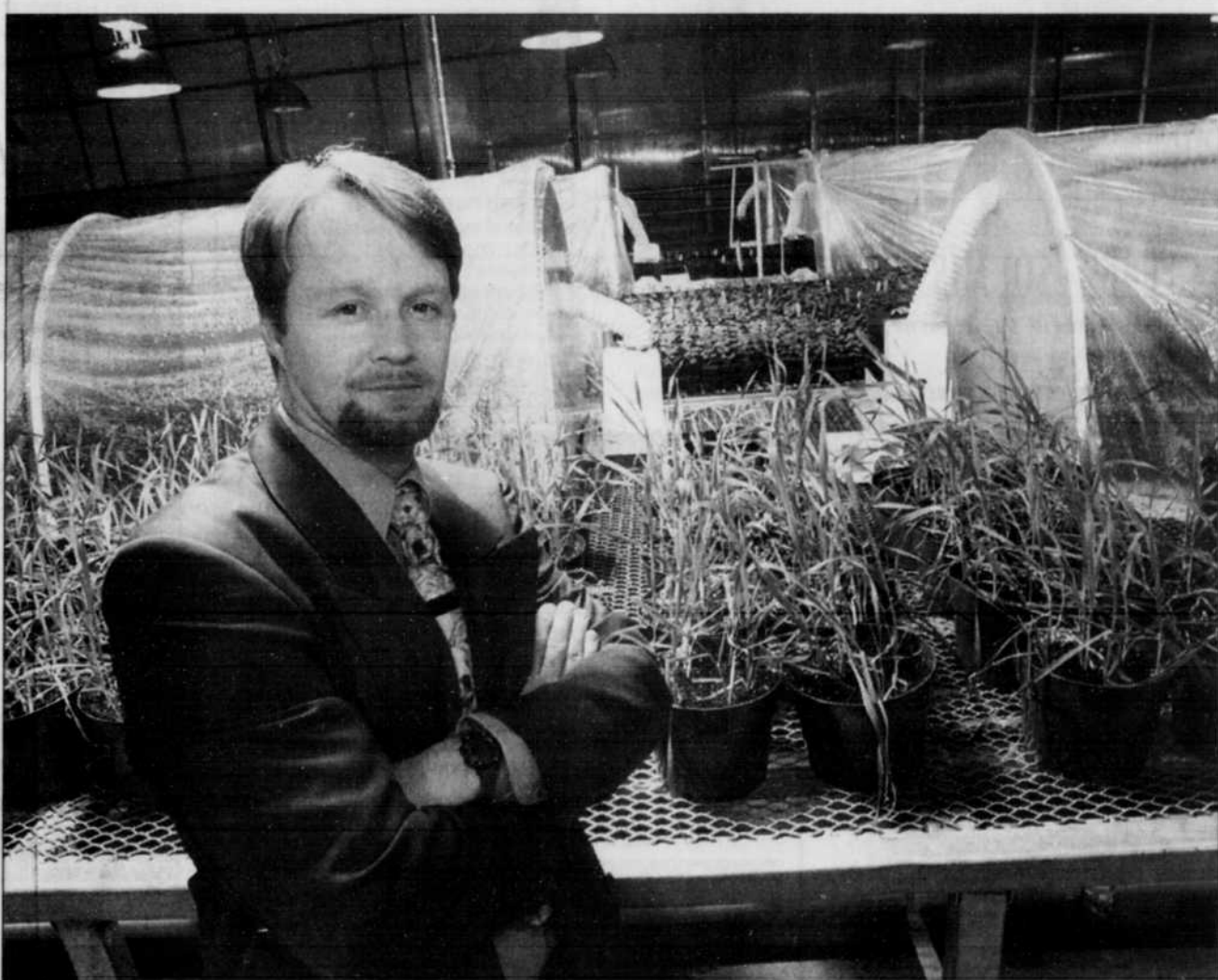
La situation n'a pas changé, a affirmé hier le ministre des Services de santé, Colin Hansen. « J'aimerais avoir plus d'argent à mettre sur la table pour répondre aux attentes, a-t-il dit. Or, cet argent n'existe tout simplement pas. »

Le ministre a suggéré au comité de négociation des infirmières de revoir son offre et de transférer une partie du coût des avantages sociaux vers les salaires. M. Hansen a dit prendre les lettres au sérieux, les qualifiant de « preuve tangible » que les infirmières en ont assez de faire du temps supplémentaire.

Si les infirmières mettaient leur menace à exécution, « une augmentation significative du nombre d'infirmières venant travailler en Colombie-Britannique » pourrait être une solution, a avancé Colin Hansen.

Les infirmières d'autres provinces sont attirées par la dernière offre salariale des employeurs, de même que par les récentes baisses d'impôts en Colombie-Britannique, a expliqué le ministre. « Le message se répand à travers le Canada », a-t-il affirmé.

M. Hansen n'a pas voulu dire précisément quand son gouvernement songerait à imposer un règlement par décret. Il a simplement laissé entendre que sa patience pourrait venir à bout à la mi-août. « En vertu de l'échéancier, les négociations peuvent se poursuivre jusqu'au 8 août », a-t-il précisé.



Brent Zetti dirige cette mine un peu spéciale qui alimentera les fumeurs « thérapeutiques ».

Une mine de... mari

La marijuana légale pousse dans une mine désaffectée de Flin Flon

JOHN COTTER
Presse canadienne

Quand l'État s'en mêle, la marijuana ne pousse plus au grand soleil, en ilots dans de prosaïques champs de maïs, ou sur le bord de rivières, cachée par de grands arbres.

Rien d'aussi simple. Quand l'État s'en mêle, la marijuana pousse sous un éclairage artificiel, dans de vastes galeries au plus profond d'une mine, sous un lac aux eaux frigides du nord du Manitoba, et sous très haute sécurité aussi. C'est exactement un tel endroit que visitera cette semaine le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, à Flin Flon, au Manitoba.

Le projet controversé de culture fédérale de cannabis a été mis sur pied pour fins de recherche et pour soulager les douleurs de certains patients.

Si tout va bien, des cultivateurs spécifiquement formés procéderont dès le mois prochain à une récolte de 185 kilos de marijuana, a fait savoir un porte-parole de Santé Canada, Cindy Cripps-Prawak, dans une entrevue depuis Ottawa.

À compter de février, la drogue sera remise à des patients qui souffrent de maladies comme le sida. Les patients pourront soit fumer la marijuana en joint ou la prendre en tisane, s'ils sont non-fumeurs.

« Certains utilisateurs de marijuana médicale pourront l'ingérer sous forme de tisane ou l'incorporer dans leur nourriture », a précisé M^{me} Cripps-Prawak.

RECHERCHE

La majorité de cette première récolte de marijuana ira cependant à la recherche.

Jusqu'à présent, 292 personnes ont obtenu l'autorisation de consommer de la marijuana fédérale. Plus de 500 autres ont fait application pour en recevoir et l'on s'attend à ce que ce nombre augmente, a indiqué la porte-parole.

Des mesures de sécurité qui font rire certains

Le niveau de sécurité à la mine de marijuana est tel qu'il ne serait pas déplacé dans un film de James Bond. À l'entrée, les visiteurs doivent revêtir des vêtements spéciaux et franchir des barrières de sécurité avant de pouvoir descendre dans la mine elle-même, un voyage de 25 minutes effectué à bord d'un véhicule spécial à travers un kilomètre de granit, sous le lac Trout.

En fait, la mine de marijuana est classée au niveau sept de sécurité, soit trois points au-dessus du niveau de sécurité d'un laboratoire fédéral de Winnipeg qui fait des recherches sur des virus extrêmement dangereux, comme le virus de la fièvre Ebola.

De telles mesures de sécurité font rire des défenseurs de la marijuana, comme Steven Wishnia, rédacteur à la revue *High Times Magazine*. « C'est totalement absurde, a-t-il déclaré en entrevue depuis New York. Vos vaisseaux sanguins ne vont pas éclater si vous fumez du pot (un des symptômes du virus Ebola). Vous n'allez pas mourir d'hémorragies internes. »

Même réaction du promoteur canadien de la marijuana, Grant Krieger, qui signale que la concentration en THC (tétrahydrocannabinol, l'élément actif de la marijuana qui sera produite à des fins médicales) sera très faible.

Le fédéral espère obtenir une concentration de THC de 5 ou 6 %, explique M. Krieger. Mais les concentrations de THC dans la mari achetée dans la rue est bien supérieure. « Personne ne va prendre d'assaut une mine de marijuana pour mettre la main sur du pot ayant un taux de 6 % de THC, a-t-il dit, depuis Calgary. Dans la rue, vous pouvez en avoir avec 15 ou 18 %, ou plus encore, de THC. »

C'est la société Prairie Plant Systems qui s'occupe de faire pousser la marijuana dans la mine pour le compte du gouvernement fédéral, un contrat de 5,75 millions \$.

TORONTO

Un an de loyer d'avance pour des immigrants

TORONTO (PC) — Des immigrants de fraîche date se sont vu exiger le paiement de 12 mois de loyer d'avance pour pouvoir louer un appartement dans un immeuble de Toronto, même si ce genre de pratique est interdit par les lois ontariennes, rapportait hier le quotidien *Toronto Star*.

« Si vous êtes un nouvel arrivant, alors nous devons appliquer des règles différentes », a indiqué Tina, gestionnaire d'un gros édifice à logements torontois. Elle n'a pas voulu décliner son nom de famille.

Tina a affirmé à un journaliste — qui s'est présenté à elle comme un immigrant récemment arrivé au pays et à la recherche d'un appartement — que les nouveaux arrivants ne possèdent pas de dossier de crédit au Canada présentaient un risque pour les propriétaires.

Elle a également précisé que pour louer un appartement de deux chambres, au coût de 1075 \$ par mois, il fallait être en mesure de verser à l'avance un montant équivalant à un an de loyer. Lorsque le journaliste a dit détenir un emploi, la gestionnaire a consenti à réduire le dépôt à l'équivalent de cinq mois de loyer en sus du paiement des premier et dernier mois de location. Le total s'élevait à 7525 \$ et devait être payé par mandat bancaire.

Une immigrante récemment arrivée au pays et qui paie 950 \$ par mois pour un appartement d'une chambre dans ce même immeuble a confirmé, samedi, que la gestionnaire lui avait demandé un dépôt équivalant à un an de loyer avant de laisser sa famille entrer dans le logement, au début de l'été.

La dame, qui n'a pas voulu être identifiée, a aussi confirmé que lorsqu'un parent avait accepté de se porter garant en contresignant le bail, la gestionnaire avait réduit la caution à l'équivalent de cinq mois de loyer en sus des premier et dernier mois de location.

Elle a raconté que lorsque sa famille et elle sont arrivées à Toronto, en mai, ils avaient activement cherché un logement et qu'à la plupart des endroits envisagés, on leur avait réclamé un paiement préalable de plusieurs milliers de dollars avant de signer un bail.

La dame ne savait pas que de tels paiements préalables sont contraires à la loi. « Je ne sais pas si c'est bien ou si c'est mal, a-t-elle déclaré, c'est simplement ce qu'on nous a demandé. Et c'est comme ça partout, on nous demande toujours si nous sommes de nouveaux immigrants au Canada. »

Scott Harcourt, directeur des politiques au ministère des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario, a confirmé qu'il est illégal d'exiger autant d'argent d'avance. Il a ajouté que des dépôts équivalant à cinq mois de loyer constituaient une infraction à la loi sur la protection des locataires. Une amende de 10 000 \$ est prévue si l'infraction est commise par un individu, tandis qu'une société est passible d'une amende de 50 000 \$.

Les squatteurs s'installent

Le siège se poursuit pour sensibiliser les autorités au manque de logements sociaux à Montréal

MONTRÉAL (PC) — Le siège se poursuit à la maison Louis-Hippolyte-Lafontaine, au centre-ville de Montréal, qu'occupent depuis vendredi une cinquantaine de squatteurs afin de sensibiliser les autorités à la rareté des logements sociaux.

Ce matin, des représentants de la Ville de Montréal doivent rencontrer des policiers et des pompiers de la CUM afin de décider de la suite des événements.

Hier après-midi, les squatteurs continuaient l'occupation de l'immeuble privé d'eau courante et d'électricité. À l'intérieur du bâtiment placardé, les coups de marteau témoignaient de l'ardeur qu'on mettait à rendre les lieux plus habitables. « Je trouve que nous sommes quand même bien installés », a indiqué une jeune militante qui, en compagnie des autres protestataires, s'apprêtait à passer une troisième nuit dans le bâtiment abandonné depuis une dizaine d'années.

Le Comité des sans-emploi de Montréal-Centre mûrissait son projet depuis un an. L'occupation de la maison Louis-H.-Lafontaine, classée bâtiment patrimonial, vise à signaler avec éclat le manque criant de logements pour les moins bien nantis.

Et le choix de cet édifice n'est pas le fruit du hasard : il faisait autrefois partie de l'Îlot Overdale, constitué de logements que la Ville de Montréal, sous le règne de Jean Doré, avait jugés insalubres. Le 27 juin 1988, les policiers avaient procédé à l'expulsion des derniers occupants qui avaient mené jusque-là une lutte acharnée.

Cette démonstration de force a pris valeur de symbole pour les squat-

teurs. Les logements rasés devaient faire place à des condos mais le projet n'a jamais vu le jour et, aujourd'hui, le terrain a été transformé en stationnement.

« On ne veut pas quémander du logement social ou quoi que ce soit d'autre au gouvernement parce que ça ne vient jamais. On ne veut pas non plus demander la charité, a expliqué Marie-Claude Goulet, du Comité des sans-emploi de Montréal-Centre. Nous, on veut prendre nos conditions de vie en main et on a

décidé de se loger en ouvrant un squat parce qu'il n'y a personne qui va le faire à notre place. » Des groupes comme Food Not Bombs et The People's Potato ont apporté leur soutien aux squatteurs en leur fournissant des vivres.

Les policiers du SPCUM, qui ne sont pas intervenus de la fin de semaine, surveillent les activités de près et tentent de rencontrer le propriétaire qu'on cherche encore à connaître.

Les squatteurs avaient d'abord cru que l'édifice appartenait au gouvernement fédéral mais, des informations divergentes laissent croire qu'il pourrait s'agir d'un propriétaire privé. « On est toujours sur le qui-vive par rapport à une intervention policière », a indiqué M^{me} Goulet, qui dit que les troupes sont prêtes pour un long siège.

Le projet a mûri pendant un an

Hydro Québec

APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise : www.hydroquebec.com/soumissionnez ou en composant un des numéros de téléphone suivants :

Montréal et environs : (514) 745-5720
Extérieur : 1 800 363-0910



Radovan Karadzic est accusé de génocide.

Ottawa nie enquêter sur le condo torontois de Radovan Karadzic

TORONTO (PC) — La Gendarmerie royale du Canada a nié l'information selon laquelle la femme du présumé criminel de guerre bosniaque Radovan Karadzic se trouvait à Toronto dans le but d'y acheter un condominium pour elle et son mari.

Un article paru samedi dans le quotidien de Sarajevo *Oslobodjenje* affirmait que Ljiljana Zelen-Karadzic avait été vue à Toronto en présence d'un agent immobilier. Cet article a alimenté les rumeurs selon lesquelles Karadzic, qui a pris le maquis depuis cinq ans, serait en chemin pour le Canada.

Ces rumeurs sont sans fondement pour le moment, a déclaré hier un porte-parole de la GRC, l'agent Howard Adams.

« Il n'y a pas d'enquête. Nous avons pris connaissance des rumeurs, comme tout le monde. Si elles se révèlent fondées, nous allons nous en occuper, certainement », a expliqué l'agent Adams.

Rien n'indique que M^{me} Zelen-Karadzic se trouve au Canada ou qu'elle ait reçu l'autorisation d'y entrer, a ajouté l'agent de la GRC.

C'est le ministère des Affaires étrangères qui a informé le ministère de l'Immigration et la GRC de la teneur de l'article du quotidien de Sarajevo.

Le reportage du journal *Oslobodjenje* cite une source canado-bosniaque anonyme qui dit avoir vu, récemment, la femme de l'ancien leader serbe de Bosnie en compagnie de sa fille Sonja en train de négocier avec des agents immobiliers torontois.

Radovan Karadzic, leader des Serbes bosniaques pendant la guerre en ex-Yougoslavie, n'a pas été vu depuis 1996. Le tribunal des Nations unies pour les crimes de guerre l'a inculpé pour génocide dans le cours de la guerre civile en Bosnie, de 1992 à 1995.

Il est entre autres tenu responsable du massacre de milliers de musulmans après la chute de la ville de Srebrenica, dans ce qui est considéré comme le plus atroce crime contre l'humanité depuis la Seconde Guerre mondiale.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Également placés gratuitement sur Internet

www.appels.doffres.comVille de
Sainte-Foy

APPEL D'OFFRES

TRAVAUX RELIÉS AU PROGRAMME DES
PISTES CYCLABLES DE L'ANNÉE 2000

Des soumissions sont demandées pour l'exécution des travaux reliés au programme des pistes cyclables de l'année 2000, phase 1, projet 00028.

Les formules de soumissions, ainsi que les plans et devis, sont disponibles au Service du génie, à la Division contrôle et gestion des projets et de la réserve foncière, Hôtel de Ville, 1130, route de l'Église, C.P. 218, Sainte-Foy, Québec, G1V 4E1, tél. 650-7901, poste 1262, moyennant un dépôt, non remboursable, de 86,27 \$ (toutes taxes incluses).

Les personnes désirant des informations techniques sur le projet peuvent téléphoner au numéro suivant : 650-7901, postes 1210 ou 1213.

Les soumissions sont reçues au bureau du greffier, à la Division archives, jusqu'à 11 heures, le 13 août 2001.

L'ouverture se fait à la salle B-67, située au niveau basilaire de l'Hôtel de Ville, 1130, route de l'Église, Sainte-Foy, à 11 h 30, le même jour.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Sainte-Foy, le 25 juillet 2001.

LE GREFFIER DE LA VILLE
RENÉ DAMPHOUSSE, o.m.a.Ville de
Sainte-Foy

APPEL D'OFFRES

TRAVAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS, DE
VOIRIE ET D'ÉCLAIRAGE - RUE LÉON-ROY

Des soumissions sont demandées pour l'exécution des travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie et d'éclairage dans la rue Léon-Roy, phase 2, projet 98020.

Les formules de soumissions, ainsi que les plans et devis, sont disponibles au Service du génie, à la Division contrôle et gestion des projets et de la réserve foncière, Hôtel de Ville, 1130, route de l'Église, C.P. 218, Sainte-Foy, Québec, G1V 4E1, tél. 650-7901, poste 1262, moyennant un dépôt, non remboursable, de 86,27 \$ (toutes taxes incluses).

Les personnes désirant des informations techniques sur le projet peuvent téléphoner au numéro suivant : 650-7901, postes 1210, 1214 ou 1215.

Les soumissions sont reçues au bureau du greffier, à la Division archives, jusqu'à 11 heures, le 13 août 2001.

L'ouverture se fait à la salle B-67, située au niveau basilaire de l'Hôtel de Ville, 1130, route de l'Église, Sainte-Foy, à 11 h 30, le même jour.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Sainte-Foy, le 25 juillet 2001.

LE GREFFIER DE LA VILLE
RENÉ DAMPHOUSSE, o.m.a.VILLE DE
québec

APPEL D'OFFRES

TRAVAUX POURTOUR C.D.T.I. (RUES DORCHESTER,
DE LA COURONNE ET SAINT-VALLIER EST)
PROJET PRR2001142

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées et endossées : «PROJET PRR2001142 - Pourtour C.D.T.I. (rues Dorchester, de la Couronne et Saint-Vallier Est)» et adressées au greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, 2, rue des Jardins, local 216, G1R 4S9, seront reçues jusqu'à quatorze heures quinze (14h15) heure locale, le mardi 14 août 2001, heure et date de l'ouverture publique des soumissions.

Les travaux du présent appel d'offres consistent principalement en la reconstruction des trottoirs, la construction de boîtes d'arbres, des travaux d'éclairage et signalisation de réseaux d'utilités publiques et quelques travaux d'aqueduc et d'égouts.

Une garantie de soumission au montant de 30 000 \$ est exigée.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les documents d'appel d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant à :

- CIEC, via Internet (<http://www.ciec.net>), ou par téléphone au 1-800-482-2432;

- Secrétariat du Service de l'ingénierie situé au 65, rue Sainte-Anne, 8^e étage, Québec, entre 8h30 et 12h et de 13h30 à 16h ou en téléphonant au (418) 691-6608.

L'obtention des documents par CIEC est sujette à la grille de tarification de cet organisme.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat les soumissions des entreprises ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenu, si requis, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1) et ses règlements.

D'autres exigences peuvent également figurer dans les documents de l'appel d'offres.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir les documents reliés à ces appels d'offres.

Un montant de soixante-quinze dollars (75\$) taxes incluses non remboursable est exigé pour l'obtention des plans et devis.

Les soumissionnaires sont priés de noter que le Bureau du greffier est ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. Entre 12h et 13h30, ils peuvent toutefois déposer leur soumission à l'endroit prévu à cette fin (porte 214).

Les personnes intéressées à assister à l'ouverture des soumissions peuvent le faire en se rendant au Bureau du greffier à la date et à l'heure qui marquent l'expiration du délai accordé pour la réception des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Québec, le 5 juillet 2001

Le greffier de la Ville
Antoine Carrier, avocat, o.m.a.

1507485

OPÉRATION DU DÉPÔT À NEIGE HENRI-BOURASSA

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées et endossées : «OFFRES POUR L'OPÉRATION DU DÉPÔT À NEIGE HENRI-BOURASSA» et adressées au greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, 2, rue des Jardins, bureau 216, Québec G1R 4S9, seront reçues jusqu'à vendredi 17 août 2001 à quatorze heures quinze (14h15), heure locale, pour le contrat suivant :

Contrat TPN-68/2001 Opération du dépôt à neige Henri-Bourassa (contrat d'une durée de 3 ans)

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents d'appel d'offres en s'adressant à :

- Secrétariat du Service des travaux publics, situé au 2, rue des Jardins (Hôtel de Ville), 5^e étage, local 551 (tél. : (418) 691-6391), moyennant un dépôt non remboursable de 25\$, taxes incluses.

- MERX, via Internet (<http://www.merx.cebra.com>) ou par téléphone à 1-800-964-6379. Veuillez noter que cette firme ne peut fournir aucun renseignement d'ordre technique ou administratif relativement au contenu de l'appel d'offres. L'obtention des documents par l'entremise MERX est sujette à la grille de tarification de cet organisme.

Les personnes intéressées à assister à la séance d'ouverture des soumissions pourront le faire en se rendant au Bureau du greffier à la date et à l'heure qui marquent l'expiration du délai accordé pour la réception des soumissions.

Seules seront considérées aux fins d'adjudication du contrat les soumissions des entreprises ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Québec, le 26 juillet 2001

Le greffier de la Ville
Antoine Carrier, avocat, o.m.a.

1507485



APPEL D'OFFRES

Numéro de dossier: SP-1092

Projet: Quatre chariots élévateurs à pattes chevauchantes à double extension

Des soumissions pour la fourniture et la livraison de quatre chariots élévateurs à pattes chevauchantes à double extension seront reçues au plus tard à 10 h 30 (heure locale), le 14 août 2001 par la Société des alcools du Québec (SAQ).

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30, aux adresses suivantes :

Siège social 905, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) - H2K 3V9

Centre de distribution 2021, rue Des Futailles
de Montréal Montréal (Québec) - H1N 3M7

Centre de distribution 2900, rue Einstein
de Québec Sainte-Foy (Québec) - G1X 4B3

Un versement non remboursable de vingt-cinq dollars (25 \$) est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou par chèque certifié fait à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est également disponible gratuitement pour consultation sur place.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la SAQ et ayant une place d'affaires au Québec sont admises à soumissionner. La SAQ ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

VILLE DE
québec APPEL D'OFFRESPLANTATION CORRIDOR HYDRO-QUEBEC -
SECTEUR LEBOURGNEUF
VQ-28903

Des soumissions sous enveloppes scellées portant l'inscription VQ-28903 CORRIDOR HYDRO-QUEBEC - SECTEUR LEBOURGNEUF et adressées au greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, 2, rue des Jardins, bureau 216, Québec G1R 4S9, seront reçues jusqu'au 21 août 2001 à quatorze heures quinze (heure locale), date et heure de l'ouverture publique des soumissions. Les soumissionnaires sont priés de noter que le Bureau du greffier est fermé de midi (12h) à treize heures trente (13h30). Ils peuvent toutefois déposer leur soumission à l'endroit prévu à cette fin (porte 214) durant cette période.

Les travaux consistent principalement à la fourniture et à la plantation de végétaux tels que spécifiés dans les documents d'appel d'offres. Les soumissionnaires peuvent se procurer les documents d'appel d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant à :

- Division de l'approvisionnement, 50, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec, entre 8h30 et 12h et 13h30 ou par téléphone au 418-691-6242.

- MERX, via Internet (<http://www.merx.cebra.com>) ou par téléphone à 1-800-964-6379. Veuillez noter que cette firme ne peut fournir aucun renseignement d'ordre technique ou administratif relativement au contenu de l'appel d'offres.

Aucuns frais ne sont exigés pour l'obtention des documents d'appels d'offres par la Ville. L'obtention des documents par l'entremise de MERX est sujette à la grille de tarification de cet organisme.

Chaque soumission, pour être acceptée, doit être accompagnée :

✓ d'une garantie de soumission au montant de 10 000 \$ et

✓ d'une garantie d'exécution au montant de 10 000 \$ et

selon les formes prévues au document d'appel d'offres.

D'autres exigences peuvent également figurer dans les documents de l'appel d'offres.

Seules seront considérées aux fins d'adjudication du contrat les soumissions des entreprises ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord. Cet appel d'offres est assujéti à l'annexe 502.4 de l'Accord sur le commerce intérieur (A.C.I.).

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir les documents reliés à cet appel d'offres.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Québec, le 23 juillet 2001

Le greffier de la Ville
Antoine Carrier, avocat, o.m.a.

1507485

LE MONDE

PORTO RICO

Non à l'US Navy!

■ Une majorité écrasante de 68% des habitants de Vieques se sont prononcés, hier, contre la poursuite des manœuvres militaires de la marine américaine sur l'île portoricaine. Le gouvernement local espère que Washington entendra le message délivré par ce référendum. Seuls 30% des électeurs, soit 1427 (contre 3230) souhaitent que la Navy reste et reprenne ses exercices de bombardement sur un champ de tir situé sur la pointe orientale de l'île, selon la commission électorale. En avril 1999, une bombe avait raté sa cible et tué un vigile, provoquant des émeutes. L'île compte 9400 habitants. Le président George Bush a promis de mettre fin aux exercices en 2003 et de n'utiliser en attendant que des bombes inertes. Les résultats de la consultation ont été accueillis avec force cris de joie, drapeaux et coups d'avertisseurs sonores des voitures dans les rues de la petite île. (AP)

ÉTATS-UNIS

Gary Condit est fini

■ Les hommes publics ont-ils droit au respect de leur vie privée ? Pas en tout cas aux États-Unis où les dessous les plus intimes de la vie du parlementaire Gary Condit, 53 ans, l'ami d'une jeune stagiaire mystérieusement disparue il y a trois mois, sont jetés quotidiennement en pâture à l'opinion publique. Une jeune ingénue, un élu quinquagénaire fringant, une kyrielle de maîtresses, une enquête policière qui piétine : l'affaire Chandra Levy rassemble tous les ingrédients du sensationnalisme. Le représentant démocrate de Californie, traîné dans la boue, sa réputation ternie, même innocent, est politiquement fini, prédit l'analyste Stuart Rothenberg. (AFP)

Handicapée martyre

■ Une femme de 64 ans a été inculpée à San José, en Californie, pour avoir enfermé sa fille handicapée mentale dans une remise pendant deux ans, 12 heures par jour. Maria Isabel Eugenio, 64 ans, qui travaillait dans une station-service, a déclaré aux policiers qu'elle n'avait pas le temps de s'occuper de sa fille âgée de 40 ans. Les policiers ont précisé avoir retrouvé Socorro Eugenio enfermée dans une petite remise en bois, avec un seau de 20 litres pour ses besoins. (AP)

IRAN

20^e prostituée tuée

■ Une 20^e prostituée a été retrouvée assassinée en Iran quelques jours après l'arrestation d'un père de famille de 39 ans qui a reconnu avoir tué 16 prostituées au nom de Dieu, a rapporté, hier, un journal officiel. Le corps de la dernière victime a été découvert mercredi sur une autoroute proche de la capitale Téhéran, contrairement aux 19 précédents qui avaient tous été retrouvés dans la ville sainte de Mashhad, dans le nord-ouest du pays. Les 19 prostituées retrouvées assassinées à Mashhad depuis un an ont toutes été étranglées avec un foulard. (AP)

JAPON

Test pour Koizumi

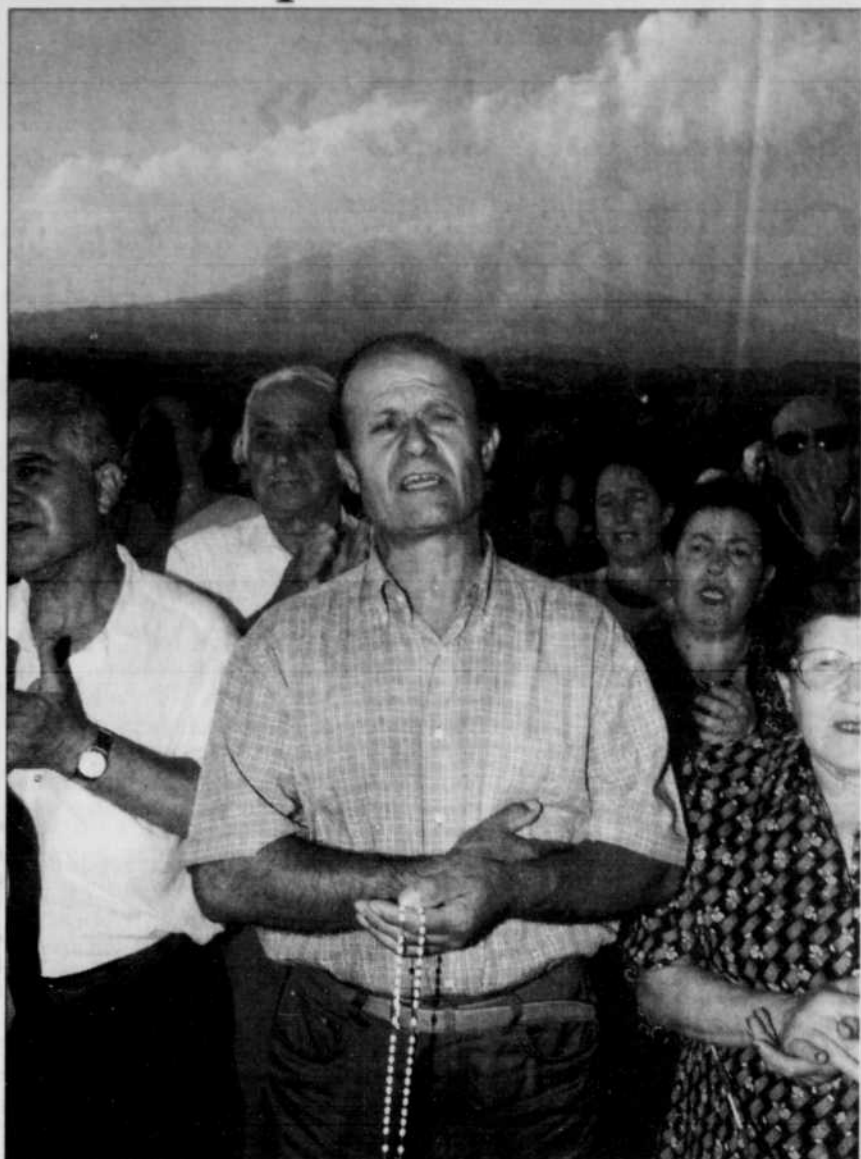
■ La coalition tripartite au pouvoir a remporté les sénatoriales organisées hier au Japon, premier test politique majeur pour Junichiro Koizumi depuis son arrivée à la tête du gouvernement en avril, selon les résultats officiels. Selon la chaîne NHK, qui s'est fondée sur le dépouillement de 80% des bulletins de vote, les trois formations de la coalition au pouvoir ont obtenu au moins 76 sièges lors de ces élections destinées à renouveler 121 des 247 sièges du Sénat, la chambre haute du Parlement bicaméral. La coalition avait besoin de 63 sièges pour conserver la majorité. (AP)

FRANCE

Première en gondole

■ Une gondole a déserté, hier, les canaux de Venise pour les eaux de la Manche : deux Italiens sont entrés dans l'histoire en relevant le défi de traverser la Manche à bord de l'embarcation symbole de la Cité des Doges. Un exploit destiné à réunir des fonds pour un institut spécialisé dans les maladies rares. Partis de Douvres sur la côte sud de l'Angleterre à 6 h, Vittorio Orlo et Enzo Liszka, 60 ans, sont arrivés à Calais, en France, au terme de 35 km et d'un peu plus de sept heures de voyage. (AP)

Prières pour calmer l'Etna



Des milliers de Siciliens ont imploré, hier soir, la Madone de Belpasso, un bourg sicilien situé au pied d'un versant de l'Etna, lui demandant d'intercéder pour que ce volcan qui les menace cesse ses éruptions. L'office religieux a été célébré en plein air par M^{re} Luigi Bonmarito, l'archevêque de Catane, la grande ville voisine. La cérémonie s'est déroulée alors que le volcan cerné de fumée faisait entendre de sourdes explosions au loin. « Plus nos prières seront ferventes, plus la lave expulsée du volcan sera refroidie », a lancé M^{re} Bonmarito aux fidèles. Le lieu choisi pour cette messe est un endroit de pèlerinage en Sicile, car c'est là que se trouve le sanctuaire de la Vierge du Rocher, également appelée Vierge de la Paix. L'Etna crache de la lave depuis 15 jours et des engins de terrassement continuent, hier, à retourner le sol sur les flancs du volcan afin de tenter de dévier ces longues coulées des zones construites.

Cellules souches : « Superman » prie Bush d'ignorer Jean-Paul II

■ WASHINGTON (d'après AFP) — L'ancien acteur et metteur en scène Christopher Reeve, célèbre pour son rôle de « Superman » à l'écran, a demandé au président George W. Bush de passer outre aux objections religieuses et morales du pape et d'autoriser le financement public de la recherche sur les cellules souches.

S'exprimant péniblement à l'aide d'un respirateur artificiel, le visage déformé et boursoufflé par les traitements, l'acteur, tétraplégique depuis une chute de cheval, en 1995, a lancé un émouvant plaidoyer pour la poursuite de recherches susceptibles de sauver des « millions de gens qui souffrent ».

Aujourd'hui âgé de 48 ans, l'ex-acteur préside la Christopher Reeve Paralysis Foundation, qui collecte des fonds pour la recherche sur la moelle épinière.

Isolées chez l'homme en 1998, les cellules souches — des cellules indifférenciées capables de produire n'importe quel type de cellules — pourraient permettre de réparer des organes endommagés et de guérir de nombreuses maladies aujourd'hui incurables.

Le sujet suscite une controverse aux États-Unis, car l'extraction des cellules souches embryonnaires nécessite la destruction d'embryons ou la récupération de fœtus avortés.

Au nom de « la défense du droit à la vie », le pape Jean-Paul II, qui a reçu le 23 juillet le président Bush, lui a de-

mandé de s'opposer à l'utilisation d'embryons humains pour les besoins de la recherche scientifique.

Après son entrée en fonction, M. Bush a suspendu une directive des Instituts nationaux de la santé (NIH) établissant les principes éthiques et les modalités du financement public de telles recherches. Il doit décider dans les prochaines semaines d'autoriser ou pas son entrée en vigueur (en l'absence de législation nationale, la recherche privée, elle, n'est pas affectée).

« Il y a un énorme fossé entre le point de vue de la hiérarchie catholique et les adeptes de l'Église catholique dans le monde », a cependant estimé M. Reeve, interrogé, hier, sur CNN.

Citant un sondage récent, il a ajouté que M. Bush ne risquait pas de s'aliéner l'électorat catholique car « 72% des catholiques blancs sont pour la recherche sur les cellules souches embryonnaires, et lorsqu'on demande à tous les catholiques, ils sont 53% ».

Résumant les arguments des opposants qui estiment qu'on ne peut « ôter la vie humaine pour la recherche », un

L'Intifada de retour sur l'Esplanade

■ JÉRUSALEM (AP, AFP) — Dix mois jour pour jour après le déclenchement de la nouvelle Intifada ou la guerre des pierres sur l'Esplanade des Mosquées (Mont du Temple, pour les juifs), les violences ont fait leur retour, hier, sur ce lieu saint de la vieille ville de Jérusalem : la police israélienne a lancé des grenades paralysantes et a interpellé des Palestiniens qui jetaient des pierres sur des juifs venus prier devant le mur des Lamentations, en contrebas.

Contrairement aux affrontements du 29 septembre dernier, qui avaient donné le coup d'envoi du nouveau soulèvement palestinien, les violences d'hier sur l'Esplanade n'ont pas fait de morts. Elles ont quand même fait 25 blessés (15 policiers israéliens et 10 Palestiniens) et ont conduit à l'arrestation d'une trentaine de Palestiniens.

Non loin de là, une voiture piégée a explosé à Pisgat Ze'ev, un quartier juif situé dans Jérusalem-Est, la partie arabe de la ville, mais en dehors de la vieille ville, sans faire de victimes. La police a attribué cette action aux extrémistes palestiniens.

Les forces israéliennes s'attendaient à une journée difficile en ce dimanche férié de Tisha B'Av au cours duquel les juifs commémorent la destruction de leurs deux temples bibliques en 586 avant JC, puis en 70 après JC. D'autant qu'un groupe ultranationaliste juif, « les Fidèles du Mont du Temple », avait choisi cette date pour poser symboliquement la première pierre d'un troisième temple juif. Ils en ont été empêchés par des centaines de policiers israéliens.

C'est peu après ces initiatives du groupe extrémiste juif que des musulmans ont commencé à jeter des pier-

res, des briques et autres bouteilles sur des centaines de juifs qui priaient devant le mur des Lamentations, situé en contrebas de l'esplanade. Les mosquées ont en effet été bâties au-dessus des ruines des temples juifs, et le mur des Lamentations forme en fait un des murs extérieurs de l'Esplanade.

Les fidèles juifs, hommes et femmes, ont fui cette pluie de projectiles, certains se protégeant la tête avec des chaises en plastique ou avec leurs chaises de prière.

Lorsque les jets de pierres ont débuté, quelque 400 policiers israéliens en tenue antiémeute ont lancé une charge dans l'enceinte de l'Esplanade, en tirant des grenades paralysantes. Ils ont été accueillis, eux aussi, par une pluie de pierres.

Par ailleurs, six militants palestiniens recherchés par Israël ont été tués dans une explosion, la nuit dernière, près du camp de réfugiés de Farah, dans le nord de la Cisjordanie. Les six tués sont des membres des « Brigades des martyrs d'Al aqsa », une branche armée du Fatah, le mouvement du président palestinien Yasser Arafat. Ils étaient tous recherchés par Israël pour implication dans des attaques anti-israéliennes.

Une dernière chance pour la Macédoine

OHRID, Macédoine (d'après AFP) — Les exigences albanaises de voir la langue albanaise reconnue comme langue officielle à côté du macédonien ont créé une situation proche du blocage, hier, au deuxième jour des pourparlers de paix, à Ohrid. « Les discussions se poursuivront lundi », a annoncé tard hier soir le cabinet du président macédonien Boris Trajkovski.

Les participants, ajoute le cabinet dans un communiqué, « ont présenté hier leurs positions sur les principales questions » qui figurent à l'ordre du jour de ces pourparlers destinés à mettre fin à six mois d'affrontements entre la guérilla albanaise de l'UCK et l'armée gouvernementale.

Les leaders de quatre partis de la coalition au pouvoir, deux Macédoniens et deux Albanais, n'ont eu que des discussions séparées avec les médiateurs américain et européen, James Pardew et François Léotard.

Ces discussions sont considérées par certains comme la dernière chance pour éviter une guerre civile.

Un cessez-le-feu conclu séparément par les parties en conflit le 5 juillet, et réactivé à la veille de la rencontre d'Ohrid, est sérieusement menacé par des incidents qui se sont multipliés, notamment hier, faisant quatre blessés dans les rangs de l'armée macédonienne.

Le virus du Nil s'étend aux États-Unis

■ WASHINGTON (PC, AFP, AP) — Aux États-Unis, l'infection par le virus du Nil occidental serait plus étendue que ce que l'on prévoyait.

C'est ce que suggère une étude scientifique américaine publiée samedi par *Lancet*, la revue médicale britannique.

Les autorités américaines annoncent que le virus risque de gagner l'ensemble du territoire des États-Unis.

Selon les chercheurs, 13 000 personnes auraient été infectées à New York seulement, soit 2,6% de la population du New York métro, pendant l'épidémie de 1999.

Les chercheurs estiment en outre que pour chaque cas d'atteinte cérébrale, il y a eu 140 autres infections d'importance moindre, dont 30 présentant l'allure d'une grippe.

Douze États sont maintenant touchés, du Vermont à la Floride. Neuf personnes sont mortes du virus depuis son apparition aux États-Unis. Le virus est transmis aux humains par des moustiques, eux-mêmes contaminés par des animaux. Ces moustiques ont préalablement piqué des oiseaux contaminés.

ENCÉPHALITES, MÉNINGITES

Le virus dit du « West Nile » peut provoquer des encéphalites avec méningites et causer le décès des personnes infectées, notamment des gens âgés.

Selon l'équipe du Dr Farzad Mostafari, du département de la Santé de la

ville de New York, le virus aurait en fait infecté entre « 3500 et 13 000 personnes ».

Au moment des faits, la surveillance hospitalière avait permis de recenser 59 patients hospitalisés dont sept sont morts, ainsi que trois cas mineurs.

L'estimation moyenne des personnes atteintes se situerait à 8200, avec de la fièvre dans 1700 cas et une méningo-encéphalite dans 59 cas, selon l'analyse des chercheurs, qui suggèrent qu'un nombre substantiel de cas n'ont pas été diagnostiqués.

Pour les besoins de l'étude, 677 New-Yorkais ont été interrogés en octobre 1999, environ six semaines après le pic épidémique, et du sang leur a été prélevé pour rechercher d'éventuels anticorps trahissant un contact avec

le virus. Parmi eux, 19 étaient testés positifs.

« La bonne nouvelle, commente le Dr Zdenek Hubalek, de l'Institut de biologie des vertébrés, à Valtice, en République tchèque, dans *Lancet*, c'est que moins de 1% des cas de fièvre du Nil donne une méningo-encéphalite (forme grave à l'origine des décès) ».

« La mauvaise nouvelle, c'est que 90% des cas d'atteintes les plus modérées ne sont pas diagnostiqués correctement et que la gravité des symptômes et le taux de mortalité pourraient varier d'une épidémie à l'autre », ajoute le chercheur, qui évoque d'autres épidémies dont celles ayant sévi en République tchèque (1997), en Roumanie (1996), au Congo (1998) et en Israël (1953).

INVESTIR

SUR LES MARCHÉS

Achats et confiance

Après les statistiques décevantes sur la croissance du produit intérieur brut (PIB) publiées aux États-Unis, vendredi, deux sondages influenceront cette semaine les places boursières nord-américaines. Le plus important décrira, mercredi, les intentions des cadres responsables des achats dans les entreprises (NAPM pour National Association of Purchasing Managers).

C'est un des premiers indicateurs à bouger au moment d'une remontée de l'économie, rappelle Jean Laroche, représentant de BMO Nesbitt Burns.



Louis Tanguay

L.Tanguay@lesoleil.com

Diane Auger, de Financière Banque Nationale à Québec, souligne pour sa part que le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, a identifié des signes de reprises, même s'il laisse la porte ouverte à une nouvelle baisse des taux directeurs en août.

Déjà demain, on connaîtra par ailleurs le pouls des consommateurs, avec l'indice de confiance du Conference Board. Après tout, précise M. Laroche, les consommateurs comptent pour les deux tiers du PIB. Et si les mises à pied massives des derniers mois finissent par éroder leur confiance, cela pourrait signifier un ralentissement économique prolongé.

Les chiffres américains sur l'emploi et le chômage sortiront, eux, vendredi.

Selon Rémi Tremblay, conseiller en placement chez RBC Dominion valeurs mobilières, les marchés financiers s'attendent maintenant à un autre abaissement du taux directeur d'un quart de point.

Non seulement le PIB a-t-il ralenti sa croissance au dernier trimestre (0,7 % au lieu du 1 % attendu par les analystes) mais, pour l'année 2000, le calcul antérieur, qui s'élevait à 5 %, a été révisé à 4,1 %.

La baisse des commandes de biens durables, en juin, a été du double (2 %) de celle attendue, ajoute M. Tremblay. Il note surtout l'impact sur ce résultat du secteur des communications (20,8 %).

Sur le plan des résultats financiers, souligne M. Laroche, le dernier trimestre a été le pire depuis 1982, avec une baisse de 19 % des profits des entreprises qui composent l'indice Standard & Poors 500.

La liste des participants au carnage est trop longue pour qu'on l'énumère en cette semaine marquée par la perte record de JDS Uniphase.

Sur cette société, M^{me} Auger et M. Laroche croient que la réaction des marchés a été moins violente qu'on aurait pu l'attendre.

D'ailleurs, note M. Laroche, la compagnie a encore 2 milliards \$ de liquidités et les investisseurs ont évalué qu'il valait mieux sortir tout de suite toutes les mauvaises nouvelles.

Par contre, les investisseurs ont bien réagi aux résultats de C-Mac, même si des analystes ont réduit leurs prévisions de profit sur le titre qui est défavorisé par le contexte, dit M^{me} Auger. Le marasme actuel dans l'industrie des télécommunications, ajoute M. Laroche, pourrait inciter les grandes compagnies à confier plus de contrats à des sous-traitants quand les affaires reprendront.

Si les nouvelles sont à moitié bonnes et à moitié mauvaises et si la tempête semble se calmer, dit M^{me} Auger, le secteur des communications demeure le point de mire.

La semaine dernière, note M. Laroche, toutes les divisions de Bell Canada Entreprises (téléphonie ordinaire ou sans fil, télévision par satellite et Internet à haute vitesse) ont contribué à de bons résultats.

Le titre, qui a gagné 1 % en semaine, est perçu par beaucoup d'investisseurs comme une valeur refuge.

Dans la même catégorie de sociétés refuge, « pas sexy », bien évaluées, mais qui génèrent des profits, il mentionne Molson, qui a atteint un nouveau sommet sur 52 semaines, et Canadien National, revenue près de son haut.

Voir MARCHÉS en A 14

Le « top 15 » de Salomon Smith Barney

■ Quels sont les titres américains qui feront mieux que le marché dans les 12 prochains mois ? Chaque année, à pareille date, la maison d'investissement Salomon Smith Barney publie son top 15, une sélection des meilleurs titres soumis par ses analystes et passée au crible par un comité spécial. Voici un coup d'œil sur la cuvée 2001.

ABBOTT LABORATORIES (NYSE, ABB, 51,54 \$)

Une société qui œuvre dans le secteur de la santé et dont les activités vont dans plusieurs directions : produits pharmaceutiques, équipements diagnostiques, etc. L'acquisition de la société allemande Knoll offre de belles synergies de diminution de coûts au cours des deux prochaines années. Knoll a trop de gens à son emploi et trop d'usines. Sa marge de 12 % devrait rapidement remonter à 30 %, en ligne avec celle de l'industrie. La société doit aussi introduire en 2003 le D2E7, un médicament contre l'arthrite rhumatoïde. Le produit est en phase 3 et entrera dans un marché de 1 milliard \$US, où compétitionnent déjà Johnson & Johnson et Immunex. Il aurait un avantage compétitif sur le plan du dosage. **Cours cible : 60 \$.**

ALTERA (NASDAQ, ALTR, 30,34 \$)

Le plus important vendeur de microprocesseurs PLD (*programmable logic devices*). La société a un réseau de vente mondial et une faible concentration de clients. Plus de 60 % de ses ventes vont au secteur des communications, 18 % à celui du traitement de données (*electronic data processing*) et 15 % au secteur industriel.

Elle devrait être l'une des premières à bénéficier d'une inflexion de tendance dans le secteur de la technologie. Elle a su regagner l'avantage compétitif qu'elle avait perdu à Xilinx. Au fur et à mesure que le marché reconnaîtra l'amélioration du portefeuille de produits, le titre d'Altera devrait s'apprécier. Son multiple devrait prendre de l'expansion et osciller dans une fourchette de 10 à 15 fois le bénéfice anticipé 2002. **Cours cible : 35 \$.**

ANALOG DEVICES (NYSE, ADI, 47 \$)

Un fournisseur de semi-conducteurs haute performance, qui se spécialise notamment dans la conversion de l'analogique vers le numérique. Même s'il est clair que tous les marchés pour ce type de produits sont en ralentissement, la société espère accroître ses résultats par une amélioration de ses marges bénéficiaires. Les bénéfices devraient être supérieurs à ceux du sommet de 1997. À 10,5 fois le bénéfice anticipé pour 2002, Salomon obtient **une cible de 80 \$.**

AOL TIME WARNER (NYSE, AOL, 45,14 \$)

Le géant d'Internet et du multimédia. Avec ses 130 millions d'abonnés dans le monde, AOL est le numéro un des services en ligne, le numéro un du magazine et le numéro un du câble. La croissance prévue pour 2001-2002 devrait entraîner une expansion des multiples. Actuellement, ces multiples sont respectivement de 17 fois le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissement (BAILA), 50 fois les fonds autogénérés libres et 33 fois le bénéfice par action. Mais avec une croissance anticipée de 25 % du BAILA, 50 % des fonds autogénérés et 27 % du bénéfice par action pour 2002, les multiples sont sous la moyenne lorsqu'ils sont comparés à la croissance anticipée pour l'ensemble du marché. Ils devraient grimper autour de 24 fois le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissement, 75 fois les fonds autogénérés (*cash flow*) libres et 45 fois le bénéfice par action. **Cours cible : 70 \$.**

ELECTRONIC DATA SYSTEM (NYSE, EDS, 64,23 \$)

Le plus important fournisseur indépendant de services au monde, avec 19,1 milliards \$US de chiffre d'affaires en 2000. Son portefeuille de services va de l'information technologique aux conseils en gestion. La société a un carnet de commandes de 80 milliards \$. En 1999 et 2000, elle a signé pour 24,9 et 32,5 milliards \$US de nouveaux contrats. Ces contrats ont amené une accélération des revenus (75 %) et une haute visibilité. **La cible est à 84 \$, à 27 fois le bénéfice attendu de l'exercice 2002.** C'est une prime modeste sur le multiple moyen des cinq dernières années (24), mais moins élevée que lorsque le multiple était à un sommet (34).

FORD (NYSE, F, 25,26 \$)

Le plus important producteur de camionnettes et le second producteur de véhicules au monde. En 2000, 83 % des 170 milliards \$US de revenus ont été générés par la division automobile et 17 % par la division services financiers. Les nouvelles négatives entourant le remplacement des pneus Firestone ont fait chuter le titre à un niveau attrayant. Les ventes automobiles ont décliné pour un huitième mois consécutif aux États-Unis. La maison estime que le recul pourrait s'étendre sur 24 mois.

Dans le passé, le moment idéal pour acheter s'est situé dans les 9 à 12 mois précédant la reprise. Donc, il pourrait encore être un peu tôt. **Cours cible : 36 \$.**



François Pouliot

FPouliot@lesoleil.com

FREDDIE MAC (NYSE, FRE, 67,84 \$)

Une société particulière, qui détient une charte fédérale et a pour mission de procurer des liquidités au marché hypothécaire. Elle fait des sous de deux façons : 1- en garantissant la valeur de garanties et en se prenant une cote au passage ; 2- en investissant dans des hypothèques pour son propre portefeuille.

Le statut d'agence gouvernementale de la compagnie lui permet d'emprunter à une prime nominale sur les taux du trésor. C'est un avantage compétitif qui a fait son succès et devrait continuer de le faire. **Cours cible : 80 \$, à 16 à 18 fois le bénéfice attendu 2002.**

JONES APPAREL (NYSE, JNY, 37,88 \$)

Un important joueur du secteur du vêtement féminin, avec des ventes de plus de 4 milliards \$US. La société manufacture ou distribue des marques telles Polo Jeans, Lauren, Nine West, Jones New York et Judith Jack. Initialement fournisseuse des grands magasins, elle étend aujourd'hui sa distribution aux boutiques spécialisées. Depuis 1993, son bénéfice par action a connu une croissance annuelle moyenne de 27 %. Il devrait croître de 19,5 % en 2001 et de 14,2 % en 2002. À long terme, la croissance devrait être de 15 %. En appliquant un multiple de 14 fois le bénéfice attendu en 2002 (3,40 \$), Salomon Smith Barney obtient **une cible de 48 \$.**

LINCOLN NATIONAL (NYSE, LNC, 49,15 \$)

Une des 10 plus importantes sociétés d'assurance-vie aux États-Unis. Au cours des prochaines années, tous les joueurs de l'assurance-vie aux États-Unis seront à la recherche d'un partenaire offrant un éventail étendu et mondial de services financiers. Ce, afin de maximiser les économies d'échelle, avoir un meilleur accès au capital et améliorer le réseau de distribution. **La cible est à 60 \$, à 16,6 fois le bénéfice anticipé 2001.** Les analystes croient qu'en cas d'OPA, la société vaut 75 \$.

PFIZER (NYSE, PFE, 39,84 \$)

La société vient de consommer son mariage avec Warner-Lambert en juin et est maintenant le premier joueur mondial de l'industrie avec 30 milliards \$ en revenus. Pfizer compte aussi le plus important budget en recherches et développement (94,5 milliards \$ en 2000) et est le partenaire marketing de choix. Du groupe, la société est celle qui est la moins menacée par les médicaments génériques. Seulement 11 % de ses ventes de 2000 seront potentiellement exposées au générique pour la période 2000-2005. Les bénéfices de la pharmacie devraient grimper de 25 % d'ici 2002. À 25,5 fois le bénéfice attendu 2002, le titre se négocie à une prime de 14 % sur le multiple de l'industrie et à 30 % sur le marché. Par contre, Pfizer se négocie à 1,6 fois son taux de croissance long terme, ce qui est à escompter sur celui de l'industrie (1,9). **Cible de 52 \$, fonction d'un titre se négociant à 33 fois le bénéfice.**

TYCO INTERNATIONAL (NYSE, TYC, 53,58 \$)

Une société diversifiée, à la fois de service et de production manufacturière. Elle œuvre dans les créneaux de l'électronique, la santé, le feu et la sécurité, les télécommunications et la finance. Tyco est une compagnie de croissance par acquisitions. Ses fonds autogénérés devraient atteindre 4 milliards \$ en 2001. De fortes liquidités qui devraient lui permettre d'ajouter des acquisitions dans ses créneaux d'activités. D'autant que les multiples du marché sont en contraction. À 14,9 fois le bénéfice anticipé pour 2002, la société se négocie à 20 % d'escompte sur le S & P 500. Une croissance dans les deux chiffres devrait plutôt conduire à l'établissement d'une prime sur le marché. **Cible : 75 \$.**

WAL-MART (NYSE, WMT, 55,41 \$)

Avec des ventes de 191 milliards \$ en 2000, la compagnie est le plus important détaillant au monde. Les États-Unis comptent 1700 établissements à rabais (*discount stores*), 900 I et près de 500 Sam's Club warehouse. Plus de 85 % des revenus de Wal-Mart proviennent toujours de chez l'Oncle Sam. Le titre est corrélé à l'économie américaine. Il est en conséquence un véhicule intéressant pour participer à une éventuelle reprise. À 35 fois le bénéfice anticipé 2003 (1,75 \$), la maison obtient **une cible de 61 \$.**

WASTE MANAGEMENT (NYSE, WMI, 30,28 \$)

Le leader américain en services de gestion des déchets solides. Waste Management est la société formée, en 1998, de USA Waste et Waste Management. Elle travaille présentement à l'amélioration de sa rentabilité en cherchant à diminuer les coûts et à augmenter ses revenus. À 7,5 fois le bénéfice avant intérêt, impôt et amortissement, Salomon obtient **une cible de 35 \$.**

Voir LE TOP 15 en A 14

ACHETER OU VENDRE ?

■ **McDonald's** : Joseph Buckley renouvelle une position neutre sur McDonald's (NYSE, MCD, 28,64 \$). Au second trimestre, la société rapporte un bénéfice de 0,34 \$ par action comparativement à 0,39 \$ pour l'exercice comparable. L'analyste de Bear Stearns souligne qu'en appel-conference, la direction de McDonald's a indiqué que les investisseurs ne devraient pas attendre à court terme de changements aux chapitres du personnel, des plans d'expansion, de la structure corporative ou de l'allocation en capital. Selon lui, la société a une réputation établie de gestion pour le long terme et demeure centrée sur le long terme. La direction a constamment soutenu que la faiblesse de ses résultats provenait de changements cycliques et de facteurs extérieurs (vache folle et fièvre aphteuse). M. Buckley croit qu'elle ne changera pas son mode de gestion et attendra simplement que l'impact négatif de ces facteurs extérieurs ne modère. Cela pourrait être la bonne décision, mais elle ne sera probablement pas populaire à court terme.

McDonald's

TD WATERHOUSE

■ **TD Waterhouse** : John Reucassel réitère une recommandation « performance de marché », mais abaisse ses prévisions de bénéfice et sa cible sur TD Waterhouse Group (NYSE, TWE, 9,59 \$). L'analyste de Nesbitt Burns indique que la détérioration continue des activités de courtage rend la vie difficile aux courtiers à escompte. Étant donné un environnement qui devrait demeurer difficile et une potentielle guerre de prix avec Schwab Canada, il ramène sa prévision de bénéfices 2001 de 0,40 \$ à 0,28 \$ par action et celle 2002 de 0,46 \$ à 0,33 \$. M. Reucassel abaisse sa cible 12 mois de 15 \$ US à 13 \$ US. Il souligne que malgré l'environnement défavorable, la stratégie de la direction de réduire les coûts et de déployer une nouvelle technologie sera compétitive-bénéfique à la société lorsque les conditions de marché s'amélioreront.

RadioShack

■ **RadioShack** : Peter Caruso renouvelle une recommandation « accumuler », mais révisé à la baisse ses prévisions sur RadioShack (NYSE, RSH, 28,76 \$). L'analyste de Merrill Lynch ramène de 1,63 \$ à 1,50 \$ par action sa prévision 2001 et de 1,80 \$ à 1,75 \$ par action celle pour 2002. Il soutient que la société est actuellement engagée dans un environnement commercial qui ne lui est pas favorable. RadioShack n'a pas l'image d'un détaillant à rabais comme Wal-Mart et tandis que le géant rapporte des résultats à la hausse pour sa division de l'électronique, il n'est pas certain qu'il en sera de même pour le spécialiste de l'électronique. Qui plus est, le ralentissement économique devrait amener un environnement promotionnel plus important au quatrième trimestre. M. Caruso estime cependant que la situation devrait s'améliorer en cours d'exercice 2000 et le titre s'apprécier de 15 %. Il appuie son pronostic sur l'exercice de réduction de coûts actuellement en cours. Il ajoute que la direction est à augmenter les prix de certaines pièces électroniques pour lesquelles la compétition est moins forte.

WESTJET

■ **WestJet** : Jacques Kavafian abaisse d'achat à « conserver » sa recommandation sur Westjet (TOR, WJA, 24,12 \$). L'analyste de Valeurs mobilières Yorkton indique croire que le marché pourrait redouter le projet de nouveau transporteur à rabais d'Air Canada. Cela se traduirait par une compression du multiple accolé au titre. Air Canada vient d'en venir à une entente avec ses pilotes pour la mise sur pied d'un nouveau service à prix inférieurs. Pas moins de 20 appareils devraient y être affectés. Basé à Vancouver, il sera en plein dans le marché de Westjet. M. Kavafian maintient une anticipation de bénéfice de 0,91 \$ par action en 2001, mais abaisse de 1,30 \$ à 1,20 \$ celle pour 2002. Il ramène sa cible 12 mois de 30 \$ à 24 \$.

LE MARCHE BOURSIER

[illegible]

[illegible][illegible]

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président et Éditeur ALAIN DUBUC

Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

EDITORIAL

Colorer le Québec

La grande majorité des immigrants qui choisissent le Québec s'établissent dans la région de Montréal. Cette tendance ne semble pas sur le point de disparaître. En effet, on ne voit pas le jour où les immigrants s'installent en grand nombre dans d'autres villes québécoises. Pourtant, le gouvernement provincial cherche les moyens de mieux équilibrer l'immigration dans la province. Il a fixé à 25 % le nombre d'immigrants qu'il espère convaincre de choisir les régions plutôt que la métropole. Actuellement, seulement 13 % ont fait ce choix.

Le projet est sûrement louable. Un meilleur partage de l'immigration contribuerait d'une part à réduire les pressions sur la métropole et d'autre part à enrichir les régions à tous les points de vue. Il est reconnu en effet que les immigrants stimulent les milieux où ils s'établissent, apportent de nouvelles idées et favorisent l'ouverture d'esprit de la population d'accueil.



Jean Martel

J.Martel@lesoleil.com

Toutefois, l'intégration des immigrants à l'extérieur de Montréal se heurte à des obstacles de taille. Ils se sentent isolés dans les régions, trouvent peu de ressortissants de leur pays d'origine et éprouvent des difficultés à trouver du travail. C'est ce qui explique l'attrait quasi irrésistible de la métropole.

Pour donner du poids à ses politiques d'équilibre de l'immigration, le gouvernement du Québec a mis au point diverses mesures. Il se propose d'ajouter des compensations financières qui, croit-il, pourraient inciter des immigrants à choisir Trois-Rivières ou Chicoutimi plutôt que Montréal. Ces gratifications pourraient porter sur le remboursement des droits exigés pour les services d'immigration, les dépenses liées à leur déménagement et le coût de leurs billets d'avion pour venir au Canada.

Ces mesures seront-elles suffisantes pour diminuer la forte concentration d'immigrants dans la métropole? Même si nous devons nous méfier de réactions trop négatives, il vaut quand même la peine d'essayer.

La pénurie de main-d'œuvre spécialisée peut constituer un atout aux mains des régions. Par exemple, la compagnie EXFO de Vanier, spécialisée dans la fabrication d'appareils d'optique, a réussi à attirer des immigrants. Elle est devenue une sorte de société des nations grâce à ses employés qui viennent des quatre coins de la planète.

L'effort d'intégration ne doit pas venir seulement des nouveaux venus; il doit aussi émaner de la société d'accueil. On a déjà dit que la population de Québec ne serait pas suffisamment ouverte aux autres cultures. Elle serait hospitalière aux visiteurs de passage, mais pas aux étrangers qui voudraient s'y établir. Elle vivrait en circuit fermé. Toutefois, ces observations sont contestables, puisque ceux qui les tiennent regardent la réalité à travers leurs propres lunettes.

La tendance des immigrants à se concentrer à Montréal n'est pas particulière au Québec. Dans les autres provinces canadiennes, les immigrants ont envahi Toronto et Vancouver.

Cependant, ce qui distingue le Québec, c'est le souci de préserver le français. L'immigrant qui s'établit à Montréal pourrait adopter l'anglais, ce qu'il ne ferait pas s'il vivait ailleurs au Québec. Le convaincre de s'établir ailleurs que dans la métropole correspond à une intention avouée de protéger le statut de la langue française.

Les efforts du gouvernement provincial pour mieux répartir les immigrants se font au moment où les Québécois de vieille souche quittent les régions éloignées pour s'établir dans les centres urbains où les emplois se multiplient. La Gaspésie se vide faute de travail. Il ne faudrait pas compter sur les immigrants pour enrayer le dépérissement du Québec profond.

L'ENTARTAGE EST-IL UN ART ?



REPRISE

Accélérer la bureaucratie pour éviter un grave déficit énergétique

Jacques Marquis

Président-directeur général de l'Association de l'industrie électrique du Québec et membre de la table de concertation de l'industrie électrique

La réalisation des projets hydroélectriques d'envergure au Québec est longue et leur autorisation est un processus lourd et complexe. Si le diagnostic des experts s'avère exact, nous nous dirigeons vers un déficit énergétique au Québec en 2005. Dans cette perspective, il devient impératif que les deux ordres de gouvernement se concertent et harmonisent leurs travaux d'évaluation environnementale afin de réduire les délais actuels. Les solutions palliatives seraient moins avantageuses.

Selon les prévisions, les ventes d'électricité au Québec devraient continuer d'augmenter au cours des prochaines années au rythme de 1,5 % par année. Pour satisfaire une telle croissance entre 2002 et 2010, il faudrait construire des centrales pouvant fournir un total de quelque 30 TWh, soit l'équivalent de la consommation de l'île de Montréal.

La construction de centrales est à toutes fins utiles gelée au Québec depuis 10 ans. La mise en service de Sainte-Marguerite 3 (SM-3), prévue pour la fin de cette année, produira 2,8 TWh d'électricité. Ce n'est même pas assez pour absorber l'augmentation de la consommation enregistrée l'an passé, qui était de l'ordre de 3,7 TWh.

Hormis la centrale de Toulouste (2,6 TWh-517 MW), il n'y a actuellement aucun projet d'aménagement hydroélectrique d'importance dont l'état d'avancement laisse croire à une mise en service dans l'intervalle 2004-2010. Le projet SM-3 a été lancé en 1993.

Par ailleurs, il faut prévoir au moins huit ans pour réaliser les études, obtenir les autorisations, aménager et mettre en service le projet Eastmain-Rupert (le plus important aménagement à l'étude, 1280 MW-12,7 TWh) à compter de la signature d'une entente avec le milieu hôte, entente qui n'est toujours pas acquise. Même en supposant que l'entente soit signée en 2001, les étapes précédant l'autorisation d'amorcer les travaux sont souvent plus longues que prévu.

Le danger que court le Québec est bien

réel, quasi mathématique; il questionne sérieusement notre capacité de répondre adéquatement à la croissance de la demande domestique prévue quelque part entre 2006 et 2010. Cette situation risque d'une part de compromettre notre sécurité énergétique mais elle est préoccupante à d'autres égards. Elle menace aussi, et peut-être surtout, à brève échéance, les tarifs d'électricité privilégiés et stables dont profitent aujourd'hui l'ensemble des Québécois.

Les délais de réalisation des projets sont toujours plus longs que prévu et le temps qu'il nous reste pour répondre à la demande prévisible est de plus en plus court. Il sera peut-être plus court que prévu

Les gouvernements du Québec et du Canada ont développé une expertise qui est certes remarquable, voire enviable, sur le plan de l'évaluation environnementale de grands projets, notamment dans le domaine de l'énergie. Notre société, d'ailleurs, est de plus en plus consciente de la valeur inestimable du patrimoine naturel et de l'importance de sa préservation. Les Québécois approuvent massivement et avec raison l'examen approfondi des projets et insistent sur une évaluation minutieuse des conséquences des ouvrages à court, moyen et long termes sur leur environnement.

Nous adhérons sans réserve à cette volonté populaire de préservation de l'environnement. Cela n'est pas en cause, bien au contraire. Ce qui est en cause, c'est la responsabilité publique des gouvernements d'assurer à tous leurs citoyens l'énergie dont ils auront besoin dans un avenir prévisible. On ne parle pas ici d'exportation d'énergie mais bien de la demande énergétique intérieure au Québec.

TROIS CONDITIONS

L'Association de l'industrie électrique du Québec (AIEQ) considère qu'il est es-

sentiel que le Québec continue à se prévaloir de mécanismes d'évaluation environnementale rigoureux dans le cas de projets énergétiques. En fait, trois conditions importantes devraient orienter les débats sur ce type de projets au Québec: le respect des normes environnementales en vigueur, l'acceptation du projet par les communautés locales et, enfin, la valeur économique indubitable du projet à l'échelle québécoise.

Si des projets énergétiques répondent à ces trois conditions, nous croyons que le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec devraient établir un protocole de reconnaissance mutuelle de leur expertise afin d'éviter le chevauchement des évaluations. Il est également impératif que les divers processus d'évaluation environnementale — s'ils sont nécessaires et complémentaires — puissent se faire parallèlement afin de réduire les délais d'examen qui sont de moins en moins opportuns dans la conjoncture actuelle.

Ainsi, dans le cas de Toulouste, par exemple, cela signifie que le gouvernement fédéral devrait tenir compte des travaux du BAPE lors de sa propre évaluation du projet dans le meilleur intérêt des Québécois.

Sinon, quelles sont les solutions de rechange?

Dans l'état actuel des choses, le Québec risque d'être contrairement dans un avenir rapproché de se tourner vers la filière thermique ou vers l'importation.

Pour éviter ces scénarios désavantageux, mais néanmoins plausibles du recours à l'énergie thermique ou à l'importation, il n'y a pas de solution miracle. Si collectivement nous faisons de l'hydroélectricité notre premier choix au Québec, une partie de la solution est d'accélérer l'autorisation de nouveaux projets de centrales, non pas en éliminant ou négligeant les étapes importantes d'évaluation environnementale, mais en optimisant les processus d'examen.

Force nous est de constater deux évidences: les délais de réalisation des projets sont toujours plus longs que prévu et le temps qu'il nous reste pour répondre à la demande prévisible est de plus en plus court. Il sera peut-être plus court que prévu.

CARREFOUR DES LECTEURS

Les dirigeants aiment-ils voir les troubles qu'ils causent?

Depuis trois ans, on voit que toutes les rencontres des chefs d'État tournent en émeute. Pourquoi continuer? En effet, avec les facilités techniques des conférences télévisées, on pourrait faire ces réunions en restant dans son pays. Nos chefs perdraient de beaux voyages et les fonctionnaires aussi (1000 fonctionnaires américains à Gènes). De plus, ces réunions sont toutes préparées à l'avance et on pourrait donner le résultat dès la première journée. Donc, pour éviter tous les troubles,

on ne les annonce pas et on les fait par la télé. Est-ce que nos dirigeants aiment voir les troubles qu'ils causent?

Raymond Martel
Loretteville

Petite mise en garde contre les préjugés

(Réponse à la lettre de René Camuel publiée le 24 juillet)

Dans la version de l'Évangile que je connais, Jésus aurait dit: «Bienheureux les pauvres en esprit (et non les pauvres d'esprit, ce n'est pas pareil), car le Royaume des cieux est à eux.» Un pauvre, c'est quelqu'un qui n'a plus rien et qui est devenu réceptif à tout ce qui pour-

rait l'aider. Du côté de l'esprit, cela signifie qu'il a abandonné ses préjugés, ses idées préconçues, ses opinions habituelles, sa manie d'avoir toujours raison, son entêtement, ses droits acquis auxquels il s'accroche, ses vérités, etc.

L'esprit du pauvre est réceptif à la parole, aux conseils, à l'enseignement, à l'ouverture aux choses nouvelles, etc. On peut mettre du bon vin dans une cruche vide, mais on ne peut rien mettre dans une cruche pleine.

On entend souvent: «Une telle personne devrait faire telle chose, mais elle s'y refuse obstinément.» Le royaume n'appartient pas à cette personne, car son entêtement aura des conséquences ennuyeuses. On parle sans connaissance de cause et on dit n'importe quoi au sujet de personnes ou d'institutions; ce sont

nos préjugés.

Tout ceci pour dire que, lorsque Jésus parle de pauvreté ou de richesses, c'est en fonction de l'esprit; Jésus n'est pas heureux si les gens sont matériellement démunis et crèvent de faim. Il dit: «Je suis venu pour que vous ayez la vie et que vous l'ayez en abondance.» Ceci ne se réalise pas si on doit toujours tirer le diable par la queue. Contrairement à ce que vous semblez dire, Jésus n'a jamais glorifié la pauvreté matérielle. Les vœux des religieux sont des engagements personnels, qui n'ont rien à voir avec l'administration des biens de leur communauté (leur mise en commun). Qu'ils fassent fructifier ces biens par des moyens modernes auxquels ils se sont adaptés, pour s'en servir à bon escient, c'est tout en leur honneur. Ces religieux ont tenu l'éducation et

la santé à bout de bras dans la colonie pendant trois siècles et il est mal venu de venir les critiquer maintenant. En raison de leur vieillissement, ils ont des besoins énormes et ne veulent pas être à la charge de l'État.

Jésus n'était ni contre la loi ni contre l'argent. Il mettait en garde pour que l'argent ne devienne pas notre seule préoccupation et ne soit pas un dieu, une espèce de veau d'or. Quant à la loi, il disait que la personne est plus importante que la loi: «L'homme est plus important que le sabbat.» Mais il faut quand même des lois et des règlements. Votre curé avait-il raison d'agir comme il l'a fait au sujet des jubilaires? Peut-être que oui. Je ne peux pas juger à la lumière de ce que vous dites. Gérard Lamontagne
Charlesbourg

Pirelli et Benetton s'offrent Telecom Italia

Bell et un groupe d'entrepreneurs du nord de l'Italie avaient pris le contrôle de Telecom Italia, dans ce qui a été en 1999 la plus grosse bataille boursière au monde. L'opération évalue Olivetti à 4,17 euros (5,608 CAN), comparé à un cours de clôture de 2,30 euros (3 09 \$ CAN) vendredi.

Les entreprises américaines, grandes emprunteuses d'argent au 1^{er} trimestre

■ **BALE** - Les entreprises américaines ont été de grandes emprunteuses sur les marchés financiers internationaux au premier trimestre 2001, selon le rapport trimestriel de la Banque des règlements internationaux (BRI). Les crédits internationaux ont augmenté au premier trimestre de 560 milliards de dollars US, à 8,2 milliards de dollars, par rapport à la fin décembre 2000. Sur cette hausse, environ 110 milliards de dollars ont été prêtés à des entreprises américaines qui ne sont pas parties du secteur bancaire. La moitié de cette somme a été prêtée à court terme. Les entreprises américaines se sont notamment tournées vers des banques étrangères pour trouver ces fonds, des banques allemandes, suisses, et japonaises. Ces banques étrangères ont financé 25 % de ces nouveaux crédits. Ce phénomène s'explique par le faible volume du marché des nouvelles obligations, au premier trimestre 2001. En outre, les banques américaines ont rendu plus difficiles leurs conditions de crédits pour les entreprises, obligées de recourir à des financements étrangers, (AFP)

à court terme. Les entreprises américaines se sont notamment tournées vers des banques étrangères pour trouver ces fonds, des banques allemandes, suisses, et japonaises. Ces banques étrangères ont financé 25 % de ces nouveaux crédits. Ce phénomène s'explique par le faible volume du marché des nouvelles obligations, au premier trimestre 2001. En outre, les banques américaines ont rendu plus difficiles leurs conditions de crédits pour les entreprises, obligées de recourir à des financements étrangers.

[illegible]

Chez Lallier Sainte-Foy

vous ne pouvez pas vous tromper!

ACCORD LX

22 800 \$*

À L'ACHAT OU

FINANCEMENT

5,8%**

jusqu'à 60 mois
à l'achat

* Transport, préparation et taxes en sus.

** Financement offert par H.C.F.I. jusqu'à 60 mois sur les modèles Accord 2001, 4 portes, 4 cyl., et sur tous les modèles CR-V 2001 en main. Offre d'une durée limitée. Sous réserve de l'approbation du service du crédit.

Ste-Foy
lallier

HONDA

2000, Jean-Talon, Nord
Sainte-Foy (boul. Charest Ouest)

687-2525

www.lallierstefoy.com

1/559667